

194

19.

Marié

Le 17 Jan: 1882

Cette réunion étant la première séance du Conseil Municipal de St Boniface pour l'année 1882. Le greffier fait la lecture du rapport de la dernière élection municipale qui ce lit comme suit.

A M^r Le Préfet et à messieurs les Conseillers de la Municipalité de Saint Boniface.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport des résultats des élections municipales tenues dans la Municipalité de St Boniface le troisième jour de Janvier A.D. 1882. pour le choix d'un préfet et de six conseillers pour la Municipalité sus dite.

Le 27ème jour de Décembre A.D. 1881. un arrêté fut pris afin de procéder à la nomination des bailli et des conseillers pour l'année 1882. Messieurs L.J.A. Léveillé, Édouard Nadeau et J.B. Monache furent nommés comme Préfet et les Messieurs suivants reçurent leurs nominations comme conseillers.

Pour Quartier No: III.

L.R. Oudinomme, A.F. Degagné, J.C.S. Royal, Raphael Cormier senior, J.O. Prince, Louis Léveillé et N.W. Gagnier.

Pour le Quartier No 2:

Roger Maisonneuve et Daniel Cailleau père.

Les deux derniers étant les seuls mis en nomination pour ce quartier et deux étant le nombre requis dans ce quartier. Je les déclarai élus par acclamation. Et j'annonçai aussi que le troisième jour de Janvier 1882 un arrêté verrait l'heure dans le quartier No III

195

afin de prendre les votes pour l'élection d'un
Prefet et de quatre conseillers et qu'un autre
poll serait tenu dans le quartier No: deux
afin de prendre les votes pour l'élection d'un
prefet.

En conséquence le troisième jour de Janvier 1882
un poll fut tenu dans le quartier No: deux de
la Municipalité afin de prendre les votes pour
l'élection d'un préfet et un autre poll fut
tenu dans le quartier No: un de la Municipalité
afin de prendre les votes pour l'élection
d'un préfet et de quatre conseillers. Je nommai
l'ennoblis Amédée sons officiel rapporteur
pour le quartier No: deux & je pris personnel-
lement charge du poll pour le quartier numero
un. Le résultat de la réunion fut comme suit:

Pour Prefet:

		Quartier No: 2:	
L. J. A. Léveillé:	59 Voix:	207 voix.	Total 79.
E. Madear	1	0:	" "
J. B. Morache	1	0	" "

Pour Conseiller: Quartier No: 1.

Pour Conseiller: Quartier No: 1.	
L. A. Grub horne:	60 voix
A. F. Degagnes	56 "
J. C. S. Rydal	51 "
A. Camilleant fumier	38 "
J. O. Prince	31 "
L. Léveillé	21 "
N. D. Gagnier	2 "

Consequently L. J. Arthur Léveillé, ayant reçu la
majorité des voix, fut déclaré par moi, élu
comme Prefet et je déclarai les Messieurs
dont les noms suivent être conseillers du
Quartier No: 1 pour la Municipalité de
Saint Boniface pour l'année 1882.

L. A. Prud'homme, A. F. Dugagué, J.C.S. Royal
et Raphaël Carriveau, secr.

Alex. Dutton

Officier Rapporteur

La lecture de ce rapport ayant été faite le Grefier administratif le remet à l'officier au Préfet et aux conseillers Prud'homme, Dugagué Carriveau, Royal et Carriveau qui prennent leur siège à la table du Conseil.

Les procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Conseiller Prud'homme propose, secondé par le Conseiller Dugagué.

Que le Rapport de la dernière élection municipale soit lu et adopté.

Le Conseiller Carriveau donne "avis de motiver qu'à la prochaine séance il introduira un règlement concernant "l'assentiment des membres du Conseil".

Une motion du Conseiller Prud'homme, secondé par le Conseiller Carriveau.

Il est résolu. Qu'un comité spécial soit nommé pour préparer une liste des conseillers qui devront composer faire partie des différents comités permanents, tel que requis par les règlements de la municipalité et qui mesurera les Conseillers, Carriveau, Dugagué, Royal et le maire et le secrétaire l'assentiment de ce dit comité.

Le Préfet nomme P. H. Prince premier adjoint pour l'année 1882 et Le Conseiller Royal propose, secondé par le Conseiller Dugagué que le J. F. Léonard, M. W. soit nommé second adjoint pour l'année 1882.

Le Conseiller Prud'homme propose, secondé par

197.

le Conseiller Royal:

Que le Conseiller Canadien soit autorisé à faire réparer la traverse du C. P. R. à l'est de la Rivière la Seine et à faire disparaître un chass à l'est du dépôt.
Et le Conseil s'ajourne.

R. L. Mathieu
Préfet

Lundi.

Le 23 Janv. 1882

Sont présents: Le Préfet & G. a. Evêque: M. M. Les Conseillers: Carrier, Samirant, Dégagné, Marion, Oud'homme et Royal.

Le Préfet ayant pris le fauteuil Le Conseiller Marion qui était absent à la première séance du Conseil est assurément et prend son siège à la "table" du Conseil.

Le Procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Une communication du Gouverneur envoiant sa résignation comme il est une loi
l'Instruction du Conseiller Oud'homme, secondé par le Conseiller Carrier. Resolu:

qu'un vote de remerciements soit offert au Gouverneur pour ses services passés. Adopté.

Le Conseiller Carrier présente au Conseil le rapport du comité spécial nommé pour préparer une liste des Conseillers devant composer les différents conseils permanents, qui ci lit ci-dessous suit:

A Messieurs Le Préfet et les membres du Conseil Municipal de StB où j'acc.
Messieurs,

À une réunion de ce conseil tenue le vingt troisième jour de Janvier 1882. Il a été résolu: que les différents conseils permanents soit comme suit:

Finance: Oud'homme, Marion et Samirant

Travaux Publics: Samirant, Royal et Carrier.

Fer: Dégagné, Marion et Royal

Police: Marion Oud'homme et Samirant

Landé: Royal, Dégagné et Carrier.

Le tout respectueusement soumis.

(Signé) Daniel Carrier Pére.
Président.

199

Le Conseiller Proulx donne avis de motion:

Que à la prochaine seance il introduise un Règlement, augmentant le Règlement No 5. Le Conseiller Royal propose, secondé par le Conseiller Tessier Camirant.

Que les règles du Conseil soient suspendues et qu'il soit permis d'introduire la motion suivante:

Que permission soit donnée à la Compagnie d'Infanterie de Saint Boniface d'utiliser le bas de la salle Municipale pour l'usage

^{partie}
Le Conseiller Camirant propose, secondé par le Conseiller Marion:

Que le Règlement No 5 concernant l'admission des membres du Conseil soit maintenu intérieur et la une première fois ainsi que le Conseiller Marion propose, secondé par le Conseiller Camirant:

Que le Conseil s'ajourne à jeudi le vingt jour de Janvier 1882, à 9 heures P.M.

C. A. B. Proulx
Chap.

200

Le 26 Janvier 1882
 Sont présents: Le Prêtre L. J. A. Sévigné et messieurs
 Les Conseillers, Cormier, Carrier, Marion, Ond'homme
 et Royal.

Le Procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.
 La Communication de Mme Truel faisant application pour l'office de Greffier est lue par le Greffier.

Et du motion du Conseiller Marion, secondé par
 le Carrier. Cette communication est reçue et
 déposée sur la table.

Le Conseiller Ond'homme présente le premier
 Rapport du Comité des Finances qui a été voté en tant
 que Premier Rapport du Comité des Finances.

Le vote tenu le 26 Janvier A.D. 1882:

Présent: Messieurs les Conseillers Ond'homme, Marion
 et Cormier.

Il a été décidé ce qui suit:

Que le salaire du Greffier serait de \$150.00

Que le salaire de l'évaluateur serait de \$150.00

Que le salaire du Trésorier serait de \$150.00

Le Comité recommande de plus de nommer deux
 évaluateurs, un pour chaque quartier.

Et que la nomination de ces officiers se fasse
 par commissions qui devront être adressées au
 Greffier de la Municipalité d'ici au 1^{er} Février
 prochain.

Le tout respectueusement soumis.

Sigui. L. A. Ond'homme.

Président

Le Conseiller Ond'homme propose, secondé par le
 Conseiller Cormier: Que ce rapport soit reçu
 et déposé sur la table. Adopté.

Le Conseiller Ond'homme propose secondé par
 le Conseiller Marion.

201.

Due des commissions soient déterminées pour les charges de Gouverneur et d'évaluation, ainsi que pour l'interprétation des règlements de la Municipalité adoptés dans l'automne 1881; d'ici au 1^{er} Février prochain.

Le Conseiller Royal homme propose secondé par le Conseiller Marion:

Que le Règlement No: 1 concernant le Règlement No: 1 soit maintenant introduit et être mis à voix.

Le Conseiller Carrère propose, secondé par le Conseiller Marion:

Que le Règlement No: 1 concernant l'admission des membres du Conseil subisse sa seconde lecture et que le Conseil se fortifie en comité général sur ce sujet.

Le Préfet bâtit le fauteuil et le Conseil se forme en comité général. Le Conseiller Royal au fauteuil.

Après quelques temps en comité général le Comité se lève, le Préfet repose le fauteuil et le Conseiller Royal, rapporte le Règlement avec quelques amendements.

Le Rapport est reçu et adopté en séance. Le Conseiller Royal propose, secondé par le Conseiller Carrère:

Que le Comité des Finances soit autorisé à examiner le Règlement No. 1^{er} concernant l'achat d'un terrain et d'une bâtie pour l'usage de la Municipalité et de préparer un contrat devant être conforme aux dispositions de ce règlement.

Et le Conseil s'ajourne,

G. Arthur

202

220

Lundi

Le 6. Février 1882

dont présents: Le Chefet L. J. A. Léveillé.

Messieurs les Conseillers, Commandant, Carrrière, Degagné, Marion, Puis homme et Royal.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu. En son motion du Conseiller Puis homme, secondé par le Conseiller Royal.

Le mot "application" est substitué à celui de "commission" et le mot "sif" est substitué pour celui de "sép" dans le rapport du comité des Finances ainsi que dans la motion proposée par le Conseiller Puis homme secondé par le Conseiller Marion.

Avec ces corrections le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Une petition des contribuables de cette municipalité, demandant l'usage de la salle municipale pour y convoyer une assemblée publique, dans le but d'organiser une société littéraire & dramatique est lue par le Greffier. En son motion du Conseiller Puis homme secondé par le Conseiller Marion.

Cette petition est accueillie.

Les applications de messieurs P. F. Loucy, Édouard et J. F. Vallée pour la charge de Greffier sont lues.

En motion du Conseiller Marion, secondé par le Conseiller Commandant.

Joseph F. L. Vallée est nommé Greffier de la Municipalité de Saint Boniface.

Les applications de P. F. Loucy, Octave Allard et J. C. Deslaurier pour la charge de citoyen sont lues par le Greffier et après une assez longue discussion. Le Conseiller Puis homme propose, secondé par le Conseiller Degagné,

Que le Conseil se forme en comité général pour prendre ces applications en considération.
Le Conseiller Carrier au fauteuil.

Après quelques temps en Comité général il
siens A. Kotzen et J. C. de Louihier
moumis cotiseurs de la Municipalité de
Saint Boniface avec un salaire de trois cent
piastres.

Le Conseiller Carrier propose que le comité
se lève et fasse rapport.

En conséquence le Président prend le fauteuil
et le Conseiller Carrier rapporte que le comité
a choisi A. Kotzen et J. C. de Louihier
cotiseurs avec un salaire de trois cent piastres.

Le Rapport est reçu et adopté.

Le Conseiller Ord'homme présente le deuxiè
Rapport du Comité des Finances qui a été
comme suit:

Deuxième séance du Comité des Finances tenu
le 6 Février à D. 1882.

Présents: Monsieur Le Conseiller Ord'homme
au fauteuil et Monsieur Le Conseiller Mau
Le Comité recommande que le billet de dix
mille piastres, qui deviendra due le 13 avr
soit renouvelé à trois mois et que le Présid
s'ait autorisé à donner les signatures requises
à cet effet.

Le tout respectueusement soumis.

Sigui (L. A. Ord'homme).

Président du Comité des Finances.

Le Conseiller Ord'homme propose secondé par
le Conseiller Mau.

Que le deuxième Rapport du Comité des Fin
soit reçu et adopté et que le Présid et le
Trésorier soient autorisés à signer un billet

de deux mille piastres à trois mois. Mopte.
 Le Conseiller Dugagué donne "avis de motion" pour la prochaine séance du conseil il introduit un règlement pour amender le règlement No 2.
 Le Conseiller Carrier propose, secondé par le Conseiller Marion:

Que le règlement M. concernant l'admission des membres du Conseil subisse maintenant sa troisième lecture.

Le Conseiller Paul l'homme propose en amendant que ce règlement ne subisse pas maintenant sa troisième lecture mais que cette lecture soit renvoyée à six mois, secondé par le Conseiller Dugagué.

L'amendement est misé aux voix et est approuvé par le vote prépondérant du Préfet.

Et le Conseil s'adjourne.

*C. Arthur Langlois
Préfet*

Jeudi

23 Février, 1882.

Sont présents? Le Piefet L. J. et Denizéne,
abb. abb. les conseillers Prudhomme, Camirau,
Capriau, Royal et Dégagné -

Le procès-verbal de la dernière séance est
lu et adopté -

La demande du Cercle littéraire de Saint-
Boniface ayant été lue, sur motion des
conseillers Royal secondé par le Conseiller
Dégagné, l'usage de la Chambre des finances
Municipales lui est accordé pour le lendemain
soir - Adopté

Le Conseiller Prudhomme secondé par le
Conseiller Camirau présente le troisième
rapport du Comité des Finances -

Et abb. le Piefet et à abb. abb. les Conseillers
de la Municipalité de Saint-Boniface,

Messieurs: et une réunion de ce Comité tenue
le 23 Février, A. D. 1882, à laquelle étaient
présents le Conseiller Prudhomme, au fauteuil,
et le Conseiller Camirau il a été résolu de
recommander les comptes suivants

	\$
1 ^e Do N. Poulin pour ouvrage sur le chemin	1.00
2 ^e J. Poirier " Park de la Côte	2.00

Il est proposé par le Conseiller Prudhomme secondé
par le Conseiller Camirau que la somme de
do abb. A. D. Laguerre pour l'impression des
règlements de la Municipalité, au prix de
\$1.35 par page soit accepté et que le manuscrit
des dits règlements lui soit donné aussitôt
que la rédaction les sera faite - et adopté -

Le Conseiller Dégagné demande permission au
Conseil de voter la motion concernant les
animaux errants - et adopté -

Proposé par le Conseiller Baud'homme Seconde
par le Conseiller Royal quid;

1^o les Minutes de la dernière assemblée Sois-
amendées de manière à ce que les noms des
membres qui ont voté sur l'indemnité Sois-
mentionnés dans le procès Verbal suivant la
division qui a été prise alors, comme suit,
pour la motion du Conseiller Camire Seconde
par le Conseiller d'Assier a voté le Conseiller
Camirault pour l'amendement proposé par le
Conseiller Baud'homme Seconde par le Conseiller
Dégagné a voté le Conseil Royal -

2^o Ainsi que dans la 14^{ème} ligne de la page 6
de l'assemblée du 6 Février, 1882, après les
mots trois cents piastres les mots suivants soient
ajoutés : laquelle somme de trois Cents Piastres
devra être répartie entre les cotiseurs; et, il est
entendu que le Salaire des deux cotiseurs ne
doit pas excéder la susditte somme de trois
Cents piastres - Adopté -

Jos. Vallée,
Greffier

Dr Arthur Bégin,
Représentant

207

Lundi 6 Mars, 1882.
 Étaient présents: Le Rيفt.-L. J. et Léonard,
 M. et Mme. les Conseillers Degagne, Prudhomme,
 Camirant, Carrière, Villation et Royal.
 Lecture et adoption du Procès-Verbal de la
 dernière séance.

Une communication du Secrétaire de la
 "Red River and Assiniboine Bridge Company"
 donnant avis que la Municipalité de
 Saint-Boniface aura à faire un versement
 sur un montant de quatre-vingt par cent de cinq mille
 piastres qu'elle possède dans la sus-dite com-
 pagnie fut prise, en considération et le Comité des
 Finances fait son rapport qui se lit comme
 suit:

1^{re} rapport du Comité des Finances: Soit
 présenté le Conseiller Prudhomme qui fau-
 te-tout et les conseillers Marion et Camirant.
 Il est recommandé que le Rيفt.-et le Secrétaire
 soient autorisés à écompter un billet promis
 sois, à la Banque Impériale, pour payer les
 quatre mille piastres dues sur les parts
 de la "Red River and Assiniboine Bridge
 Company", avec l'entente que des débentures
 cette année devront être émises, de manière à ne pas
 augmenter le montant de taxes à être pa-
 lées.

Le Comité recommande aussi le paiement
 des comptes suivants:

Aley. Nitton	\$ 21.50
Parsons & Richardson	56.00
Sutherland & Co	43.64
	ac tout humblement bonjour
(Signé) L. et P. Prudhomme	
	P. C. G.

Une communication du Cercle Bourassa
Saint Boniface demandant l'usage d'un
Salles de la bâtie Municipale pour un tem-
que le Conseil déterminera, afin d'y ten-
leurs assemblées ou autres réunions est
Sur motion du Conseiller Paud'homme Sec
par le Conseiller Royal la requête est dé-
Sur la table -

Le Conseiller Puaahomme fait Motion Sec
par le Conseiller Carrier que le rapport du
Comité des Finances soit reçu et adopté
que le Trésorier soit autorisé à donner de
chèques pour le montant des comptes en en-
touzies dans le rapport. Adopté -

Le Conseiller Royal propose Secondé par le
Conseiller Dégagné que le rapport des auditeurs
soit adopté et qu'une somme de cinq pia-
santes soit accordée pour leurs services.
Le Conseiller Camirand Secondé par le Con-
seiller Carrier propose en amendement que
la somme de quatre piastrines chacun leur soit
accordée. La question ayant été mise au
vote; fut voté pour la motion les Conseillers
Puaahomme, Royal et Dégagné; pour l'a-
mendement les Conseillers Edmond, Camirand
et Carrier. Le vote prépondérant du Prof.
Dégagné en faveur de l'amendement.

Le Conseiller Marion propose Secondé par le
Conseiller Royal que le Prof. Dégagné à donnez
avoir à M. Edmond Madeau qu'il pourra
continuer ses fonctions comme inspecteur
du Pew, pour la même rémunération qu'il a
qu'il présente. Adopté

Le Conseiller Paud'homme fait Motion Sec
ondé par le Conseiller Royal que le Professeur

209

faire publier dans le journal "Le Littérateur"
les délibérations du Conseil dans le commun
qui suit chaque séance, pourvu que ce soit
gratuit. Adopté.

Le Conseiller Royal propose donc par le
Conseiller Dégagné que la demande du cercle
Littéraire de Saint-Boniface soit maintenue
puis, en considération - Le préfet quitte le
fauteuil et le Conseiller Dégagné est ap-
pelé à le remplacer - Le Conseil se forme
en Comité général -

Il est proposé par le Conseiller Royal se-
condé par le Conseiller Camirau que une
salle qui sera désignée par le Comité des
Travaux Publics soit accordée, gratis, pour
un an, au Cercle Provencher de Saint-Boniface
à condition que les Membres seront tenus
de payer leurs dépenses, et il est aussi en-
tendu que les séances du dit cercle n'inte-
rèveront pas les séances du Conseil -

Sur motion du Conseiller Royal le comité
se lève et fait rapport -

Il fut alors proposé par le Conseiller Royal
secondé par le Conseiller Camirau que le
rapport du comité soit adopté - Adopté
Sur la proposition du Conseiller Dégagné se-
condé par Conseiller Camirau le Conseil -

S'adjourne -

Jean-Baptiste
Tremblay

M. Arthur Léveque
Prefet

Séance Spéciale du Conseil -

Lundi

20 Mars, 1882.

Etaient-présents : Le Sieft-L. J. et Léveillé
et M. et Mme les Conseillers Pudhomme, Dugagne,
Camirand, Marois et Carrier -
Lecture et adoption du Procès-Verbal de la
dernière séance -

Le Conseiller Pudhomme donne avis de motion
que à la prochaine séance du Conseil, il
introduira un règlement à l'effet d'émettre
des débentures - Adopté -

Proposé par le Conseiller Dugagne secondé
par le Conseiller Camirand que la résignation
de M. J. B. Joyal, comme gardien d'enclôts,
soit acceptée - Adopté -

Proposé par le Conseiller Dugagne secondé par
le Conseiller Camirand que M. Damase Leduc
soit nommé gardien d'enclôts, pour
le quartier Rumier Bleu, le remplacement
de M. J. B. Joyal - Adopté -

Proposé par le Conseiller Pudhomme secondé
par le Conseiller Dugagne qu'il soit permis
à M. Adam Peloquin de visiter dans les
bâtiments du Conseil Municipal, suivant le
bon plaisir du Conseil, à la condition que
M. Adam Peloquin tienne les divers compartiments
de la bâtisse en bon état, bâlege les divers salles
et ne fasse rien qui soit de nature à troubler
ou gêner les délibérations du Conseil ou les
assemblées du Comité Provincial - Adopté -

Et le Conseil s'ajourne

J. W. Vallée
Coffre

S. B. T. G.
Léveillé

Séance Spéciale du 29 Mars, 1882 -

Etant présent le préfet L. J. et L. Léveillé
et M. M. les conseillers Marion, Prud'homme,
et Déjagné -

Lecture et adoption du procès-verbal de la
dernière séance -

La requête de M. Joseph Bessette demandant
un octroi de terrains est lue

La communication du "Red River and Assiniboine
Bridge Company" est lue, et sur motion du
Conseiller Marion secondé par le Conseiller
Prud'homme elle est déposée sur la table -

Le Conseiller Prud'homme secondé par le Conseiller
Déjagné propose que le conseil se forme en
comité général afin de prendre en conse-
il la requête de M. Joseph Bessette -

M. Lepage quitte le fauteuil et le Conseiller
Déjagné est appelé à le remplacer. M. Bessette
explique au comité les avantages qui résul-
teraient d'avoir dans la Municipalité une
manufacture de savon qui consommerait
de 4.000 à 5.000 livres de suif et produirait
de 30.000 à 35.000 livres de savon par an
Sur motion du Conseiller Marion secondé par
le Conseiller Prud'homme le comité se lève
et fait rapport que la pétition de M. Bessette
est recommandée suivie à amendements
proposé par le conseiller Prud'homme secondé
par le Conseiller Déjagné que la requête de
M. Bessette soit renvoyée au comité des Tra-
vaux Publics, qui devra préparer un règlement
afin faire rapport à la prochaine séance et que
l'examen des taxes soit pour l'an prochain

et adopté -

Le Conseiller Mariano présente le premier rapport du comité de Police qui se lit comme suit : A M. le Maire et à M. M. les conseillers de la Municipalité de Saint-Boniface.

Reunies du comité de Police :

Étaient présents le conseiller Mariano au fauteuil et le conseiller Prud'homme. Le comité recommande que deux personnes soient nommées pour maintenir le bon ordre et faire observer les règlements dans la Municipalité. L'une de ces personnes sera nommée officier de Police et l'autre constable.

L'officier de police recevra un salaire de \$500⁰⁰ par année et le constable \$300⁰⁰.

Le comité recommande de plus que l'officier de Police soit tenu d'avoir un bureau et de tenir un registre avec soin, et qu'en lieu de détention en prison municipale soit préférée sans délai.

Le tout respectueusement soumis

(Signé) Roger Mariano

Président C. P.

Proposé par le Conseiller Prud'homme secondé par le Conseiller Mariano que le rapport du Comité de Police concernant la position d'officier de Police tel que soumis par le président du Comité soit adopté. Adopté.

Proposé par le Conseiller Prud'homme secondé par le Conseiller Mariano que le conseil se forme en cour de révision le premier jour de Mai prochain pour prendre en considération les plaintes qui pourraient être apportées contre le rôle d'évaluation. Adopté.

Proposé par le Conseiller Prud'homme secondé par le Conseiller Dugay que le règlement concernant

les délibérations soit la une première fois -
adopte -
Et le Conseil s'adjourne -

Jos. Vallez P. Léonard
Coffier. Guigay Préfet

214

2

Séance Spéciale du 5 Avril, 1882 -

Étaient présents le préfet L. B. C. Léveillé
et M. M. les Conseillers municipaux Degagné et
Camerard.

Le 5 avril rapport des Comités des finances q.
le M. Camerard débroussa présente et adopté
à une réunion de ce Comité tenue ce 5
avril étaient présents le Conseiller Camerard
au fauteuil et le Conseiller Léveillé le
pratiquement des Comptes suivants est
recommandé

1 Gs de bois à Desroches,	78.00
travaux sur chemins "	1.00
Rôle d'évaluation à st. Kilton	
et f. c. de St. Kilton	300.00

Le tout respectivement soumis
(signé) Roger Maréchal

Président ^{et} Secrétaire

Une interpellation ayant été faite au sujet
de l'occupation de la Salle Municipale par un
famille il est proposé par le Conseiller Degagné
Secrétaire par le Conseiller Camerard que la plainte
soit donnée par le Conseiller Prud'homme d'occu-
pation ces dits Chambres est un mauvais
précedent, et que les Conseillers individuellement
n'ont pas le droit de disposer d'icelles sans
l'assentiment ^{et} du Conseil adopté.

Proposé par le Conseiller Maréchal Secrétaire par
le Conseiller Camerard que le rapport du Comité
de Police soit adopté et que M. P. Joyal soit
nommé officier de Police et Louis Horie
Constable pour l'année courante adopté.

Proposé par le Conseiller Degagné Secrétaire par le
Conseiller Maréchal que le Greffier soit autorisé

Si donnerais à la famille l'Heureux occupe maintenant le haut de la bâtie du bureau municipal que elle doit laisser la bâtie dans le prochain vu que les salles sont requises pour des fins urgentes - Adopté -

Suggéré par le Conseiller Marion secondé par le Conseiller Camirand que des soumissions soient demandées aux fins de faire des élections d'après le plan proposé à cette fin - Adopté - Proposé par le Conseiller Marion secondé par le Conseiller Degagné que la somme de \$500 soit mise à la disposition du Comité des élections publiés à la fin de faire les travaux les plus urgents tels que déblayages de trottoirs et drainages des rues - Adopté -

Proposé par le Conseiller Camirand secondé par le Conseiller Degagné que vu l'absence du Conseiller Prud'homme la seconde lecture du règlement de la Municipalité concernant les débentures soit renvoyée à la prochaine séance du Conseil - Adopté -

Et le Conseil s'apaise

J. Vallée
Clifford

P. Arturke

élanç Special du 12 Juillet 1882 -
Etaient présents le prieft L. J. C. Léveillé et
M. M. les Conseillers Dégagné, Maron, Camirau,
Prud'homme et Royal.

Le 2 ème rapport du Comité de Police qui se
lit comme suit est présenté - A une réunion de ce
comité tenu le 02 Avril, 1882, étaient présents le
Conseiller Maron au fauteuil et les conseillers,
Prud'homme et Royal : le comité recommande
que la soumission de J. C. Dégagné pour la
construction de cellules Hellen, que le plan établis-
se désignent, en exceptant toutefois une porte,
pour la somme de \$4,00, soit acceptée et que
tel ouvrage sera fait dans les dix jours
qui suivront l'acceptation du contrat. Adopté -
Proposé par le Conseiller Prud'homme secondé par
le Conseiller Royal que le rapport du Comité
de Police soit adopté. Adopté -

Proposé par le Conseiller Royal secondé par le
Conseiller Maron que la soumission de J. C.
Dégagné soit adoptée acceptée. Adopté -
Proposé par le Conseiller Dégagné secondé par
le Conseiller Maron que l'interpellation ayant
rapport à l'occupation d'une partie de la
Salle Municipale par la famille l'Eureux
soit biffée des minutes. Adopté -

Une communication du Président des Com-
missaires d'école de Saint-Boniface est lire
et déposée sur la table.

Interpellation du Conseiller Royal demandant
quand les règlements de la Municipalité seront
imprimés. Le Conseiller Prud'homme répond qu'ils
vont être immédiatement pris sous presse
Proposé par le Conseiller Prud'homme secondé
par le Conseiller Royal que le Conseil le

formé un Comité général pour prendre en considération le règlement concernant l'émission de débentures au montant de \$ 25.000; sur proposition du préfet, L. J. C. Léveillé secondé par le conseiller Dégagné, le comité de tête est fait appeler; alors il est proposé par le conseiller Paul Marion secondé par le Conseiller Marier que le règlement concernant les débentures subisse sa deuxième lecture sujet à certains amendements - Adopté -

Proposé par le Conseiller Marier secondé par le Conseiller Royal que la communication de M. H. Dégagné, président des Commissaires de l'arrondissement scolaire de St Boniface demandant un octroi de mille pieds de bois reçue et adoptée - Adopté -

Et le conseil s'apourne.

J. S. Vallee
Greffier

C. A. Léveillé
Préfet

Lundi

17 Avril, 1882

Sont présents le préfet L. J. A. Léveillé et les conseillers Alphonse Camieraud et Dégagné -
Lecture et adoption du procès verbal de la dernière séance -

Sur motion du conseiller Alphonse Leconde par le conseiller Dégagné il est proposé que les mots suivants soient ajoutés à la motion du conseiller Alphonse Leude'Homme Leconde par le conseiller Alphonse Royal concernant l'émission de détentes :
mots "Le Conseil se forme en comité général, le préfet quitte le fauteuil et le conseiller Alphonse est appelé à le remplacer - Adopté -"

Interpellation du conseiller Dégagné demandant que les règlements de la Municipalité tels que révisés Soient soumis au Conseil avant d'être imprimés

Proposé par le conseiller Alphonse Leconde par le conseiller Dégagné que les épreuves d'impression des susdits règlements Soient soumis au Conseil avant qu'elles soient mises sous presse - Adopté -

Et le Conseil s'assurera

J. St. Vallée
J. G. Léveillé
J. G. Léveillé

L. Arthur Royer
Préfet

Séance Spéciale du Conseil
jeudi 27 Février, 1882

Etaient-présents le préfet L. J. A. Leaëque et les conseillers Royal, Degagné, Camirau, Pichet, l'homme d'Elmanor.

Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance.

Suggéré par le conseiller Pichet l'homme secondé par le conseiller Degagné que le préfet et les conseillers Elmanor et Royal soient chargés de comparer les règles et règlements de la municipalité avec l'original et de faire rapport aussitôt que possible des changements qui pourraient se trouver entre l'original et l'impression. Adopté.

Le conseiller Royal propose secondé par le conseiller Pichet l'homme que le préfet quitte le faubourg et que le conseil se forme en comité général afin d'aviser aux moyens de préserver la vie et les biens des contribuables au cas d'une inondation.

En conséquence le conseil se forme en comité général avec le conseiller Degagné au faubourg.

Sur motion du conseiller Pichet l'homme le comité se tient et fait rapport. Le préfet apprend le faubourg et le conseiller Royal rapporte que le comité est d'avoir qu'il est urgent qu'un comité spécial soit formé pour prendre les mesures nécessaires au cas où une inondation devrait lieu dans cette municipalité et soit chargé d'aviser aux moyens de préserver la vie et les biens des contribuables et que le

et les conseillers Camirand, Dégagné et Royal
soient membres de ce comité - Adopté -

S'opposé par le conseiller Dégagné secondé par
le conseiller Camirand que le rapport du Co-
mité général soit reçu et adopté - Adopté -
Le 3^{ème} rapport du comité de Police, qui se
dit Comme suit est présenté : et une réunion
de ce comité tenue le 27^{avril}, 1882, étaient
présents le conseiller Proudh'homme au fau-
teuil et le conseiller Camirand - Le comité
recommande que le compte de Messrs Dégagné
pour la construction de cellules, comprenant les
extras, se montant à \$11.700 soit adopté et
payé, à la condition que M. Dégagné produise
au Conseil le reçu de Dick & Banning pour
le bois de ces travaux qui a été chargé à la
Municipalité - Le Conseil recommande de plus
l'achat de trois paires de couvertes à l'usage
des cellules.

Le tout respectivement soumis
"Signé" L. A. Proudh'homme

Président

S'oppose par le conseiller Proudh'homme secondé
par le Conseiller Royal que le 3^{ème} rapport
du comité de police soit reçu et adopté
et que le trésorier soit autorisé à signer
un chèque pour le montant - Adopté -

Et le Conseil s'adjoint

Jos Vallée
Brefflot

C. Arthur Blaing
Présid

Lundi

15 Mai, 1882

Etaient présents le préfet L. J. A. Leizyue et les Conseillers Camirand, Royal, Dugagne et Proudh'homme

Lecture et adoption du procès verbal de la dernière séance.

La communication de C. J. Brydges, président du Red River and Assiniboine Bridge Co. ayant été lue, il fut proposé par le Conseiller Proudh'homme secondé par le Conseiller Dugagne que la susdite communication soit déposée sur la table et renvoyée à la prochaine séance du conseil.

Proposé par le Conseiller Proudh'homme secondé par le Conseiller Dugagne que M. le préfet, le président des Travaux Publics et le préfet du Comité des Finances soient chargés de communiquer officiellement avec le président de la Red River and Assiniboine Bridge Co. afin de s'enquérir de l'état des affaires de cette compagnie. Adopté.

Le Conseiller Camirand présente le 1^{er} rapport du Comité des Travaux Publics, qui se lit en suit:

A. M. le préfet et à M. M. les conseillers de la Municipalité de Saint-Boniface.
M. le préfet.

Votre Comité recommande l'achat de bois nécessaire pour réparer les trottoirs qui ont été endommagés par l'inondation et pour remplacer ceux qui ont disparus.
Votre Comité recommande aussi le paiement des comptes suivants:

Joseph Ricard - Travaux Publics -	35.00
Somassim est Lamine	8.00
Milord et frère	12.00
Robert Sicotte	12.75
Georges Degagne	17.50
James Kyngland	1.00
Napoléon Despatis	4.50

Le tout respectueusement soumis
 (Signé) H. Camirand
 Président

Le Conseiller Royal présente le 1^{er} rapport du Comité de Santé qui se lit comme suit : à M. le préfet et à M. M. les conseils de la Municipalité de Saint-Boniface Messieurs :

Votre Comité recommande que le compte de M. Milord frères, pour un cercueil, à l'occasion du décès de leur fils Lebbeus soit payé - # 8.00.

De plus votre Comité recommande la nomination d'un officier de Santé, et votre Comité suggère que J. B. Royal, l'officier de Police actuel, soit nommé officier de Santé pour la Municipalité, que le Salaire du dit officier ne dépasse pas cinq francs par année.

Le tout respectueusement soumis
 (Signé) J. C. L. Royal
 Président

Le Conseiller Prud'homme présente le 6^{me} rapport du Comité des Finances qui se lit comme suit :

Etrangers présents le conseiller Prud'homme au janteciel et le conseiller Camirand

223

Le Comité recommande l'adoption des Comptes du Bureau d'Education (M. Bernier) pour papeterie fournie au Gouvernement de la Municipalité et s'élevant à 7.00; et le Compte de Victor Normandin est réduit à 25⁰⁰, pour révision et corrections des épreuves des règlements de la Municipalité.

Le tout également soumis
(Signé) L. A. Prudhomme

Président C. F.

Proposé par le Conseiller Royal secondé par le Conseiller Degagné que le 1^{er} rapport du Comité de Salts soit reçu et adopté; et que le trésorier soit autorisé à payer les Comptes y-mentionnés - Adopté -

Proposé par le Conseiller Prud'homme secondé par le Conseiller Camirand que le 6^{me} rapport du Comité des Finances soit reçu et adopté et que le trésorier soit autorisé

à payer les Comptes y-mentionnés - Adopté -

Proposé par le Conseiller Camirand secondé

par le Conseiller Royal que le premier rapport du Comité des Travaux Publics soit reçu et adopté et que le trésorier soit autorisé à payer les comptes y-mentionnés - Adopté -

Le Conseiller Prud'homme donne avis qu'à la prochaine Séance il introduira un règlement concernant le règlement concernant les journées de corvée.

Proposé par le Conseiller Prud'homme secondé par le Conseiller Camirand que les règles du Conseil Soient suspendues en que le règlement concernant les journées de corvée subisse

204

La première lecture - Adopté -

Proposé par le Conseiller Dégagné secondé par
le Conseiller Royal que vu le grand nombre de
personnes fréquentant le Celeste Procurer, et
leur local étant devenu trop restreint il seroit
à propos de leur céder la Chambre du Conseil
qui est beaucoup plus vaste - Adopté -

Et le Conseil l'ajourou à demandoir
à leurs précices -

Jost Vallée
Greffier

St. Antonius Cugue
Ripet

✓

225.

Mardi

16 abri, 1882

Etaient présents le préfet L. J. et Leveque
Bamirand et les conseillers Desagné Royal et Prud'homme
Lecture et adoption du Procès-Verbal de
la dernière Séance.

Le conseiller Prud'homme présente le
même rapport du Comité des Finances que
se lit comme suit :

Etaient présents le conseiller Prud'homme
au faubourg et le conseiller Bamirand
Le comité recommande que le billet
de 2000 piastres, dû à la Banque
Impériale soit renouvelé et que le
Préfet et le Trésorier soit autorisé à
Signer à cet effet.

Le tout étant blanchi. Soignis
(Signé) L. J. Prud'homme
Président L. J.

Suggéré par le conseiller Prud'homme
Secondé par le conseiller Desagné que le
même rapport du Comité des Finances
soit tenu et adopté. Adopté.

Suggéré par le conseiller Royal Secondé
par le conseiller Prud'homme que les régles
du Conseil soient suspendues et qu'il
soit donnée la permission de présenter un
règlement amendant le règlement con-
cernant les licences. Adopté.

Suggéré par le conseiller Royal Secondé
par le conseiller Prud'homme que le
règlement concernant le règlement des licen-
ces soit pris au prochain réunion et adopté.

Suggéré par le conseiller Royal Secondé
par le conseiller Prud'homme que le susdit

rebleur fait subire la deuxième lecture.
A que le Conseil se forme en comité général
pour considérer ce règlement - Le préfet-quette
le fauteuil et le Conseiller Dégagné le
remplace -

Le Conseiller Royal propose que le comité
se tînt et passe rapport - Le préfet reprend
le fauteuil -

Proposé par le Conseiller Royal Secundi par
le Conseiller Prud'homme que le rapport
du Comité général soit reçu et adopté. Adopté.
Proposé par le Conseiller Royal Secundi par
le Conseiller Dégagné que les règles du
Conseil soient suspendues tel que le
susdit règlement subisse la troisième
lecture et passe sous son titre. Adopté.
Proposé par le Conseiller Prud'homme Secundi
par le Conseiller Dégagné que les règles
du Conseil soient suspendues et que le
règlement concernant la commutation des
journées de corvée subisse la deuxième
lecture. En conséquence le Conseil se forme
en Comité général. Le préfet-quette le fau-
teuil et le Conseiller Royal le remplace
Le Conseiller Dégagné propose que le comité
se tînt et passe rapport. Le préfet reprend
le fauteuil -

Proposé par le Conseiller Prud'homme Secundi
par le Conseiller Dégagné que le rapport
du Comité général soit reçu et adopté. Adopté.
Proposé par le Conseiller Prud'homme Secundi
par le Conseiller Dégagné que les règles du
Conseil soient suspendues et que le règlement
concernant la commutation des journées de
corvée subisse la troisième lecture et passe.

227

Sous Son titre - Adopté -

Proposé par le Conseiller Poud'homme
Secondé par le Conseiller Royal que les
règles du Conseil soient suspendues et
que le règlement concernant l'impôt de
£25,000 en débentures subisse la
première lecture - Adopté -

Proposé par le Conseiller Poud'homme Secoï
par le Conseiller Dégarné que les règles
du Conseil soient suspendues et que
le susdit règlement subisse la deuxième
lecture, en conséquence le conseil se
forme en comité général le conseiller
Royal au faubourg -

Proposé par le Conseiller Poud'homme
par consulta^{de}, que le Comité se lève et fasse rapport,
le préfet reprend le faubourg -

Proposé par le Conseiller Poud'homme
Secondé par le Conseiller Dégarné que le
rapport du Comité général soit reçu et
adopté - Adopté -

Et le conseil s'adjourne

J. Vallée
Greffier

J. Arthur Auger
Secrétaire

Lundi

29 Mai, 1882

Etaient présents le prieur L. J. A. Leveillé et les Conseillers Dugagne, Camierand et Prud'homme

Suggéré par le Conseiller Prud'homme
Secondé par le Conseiller Camierand que
les minutes de la dernière séance soit
enjouées à la prochaine Séance. Adopté
Le Conseiller Prud'homme présente le
rapport du Comité des Finances qui
se lit comme suit:

Etaient présent le Conseiller Prud'homme
au fauteuil et le Conseiller Camierand

Le Comité recommande le paiement
du compte suivant:

Mr R. R. S. S. de Saint-Boniface pour
réception du Gouverneur Général lors de son
1361 ^{visite} \$10.00

Le Conseiller Camierand présente le
compte rapport du Comité des Travaut
Publics qui se lit comme suit:

Etaient présents le Conseiller Camierand
au fauteuil et le Conseiller Camierand
Le Comité recommande le paiement
du compte suivant:

Joseph Regin ouvrage sur Chénier \$43.00

Le tout humblement soumis
R. Camierand

President

Suggéré par le Conseiller Prud'homme secondé
par le Conseiller Camierand que le 8ème
rapport du Comité des Finances soit reçu
et adopté et que le Trésorier soit autorisé

(129)

à payer le Sénat - Compte - Adopté -
 Adopté par le Conseiller Camier au second
 par les Conseillers Camier que le 2 ème
 rapport du Comité des Travaux Publics
 soit reçu et adopté et que le Sénat
 soit autorisé à payer le compte et
 de l'entente chapter

Et le Conseil l'assouvit le vendredi
 à 7 heures P. M.

J. Vallée
Greffier

Dr. Arthur Luege
Présid

Mercredi

31 Mai, 1882

Étaient présents le Sieur G. J. A. Lépine et les Conseillers Degagne, Camirand, Carrier, Marin et Royal.

Propposé par le Conseiller Degagne secondé par le Conseiller Marin que la Réquisition de P. G. Louys soit renvoyée au Comité des Travaux Publics qui fera rapport à la prochain séance du Conseil.

Le Conseiller Camirand présente le 3^e rapport du Comité des Travaux Publics que le Lib. Comm. reçoit :

Étaient présents le Conseiller Camirand au fauteuil et les Conseillers Carrier et Royal.

Votre Comité recommande la réparation du pont-Rouge en attendant que le pont-neuf profite soit construit. Votre Comité recommande aussi la nomination d'un inspecteur des chemins et des travaux de la Municipalité en général. Votre Comité recommande davantage que Joseph Loutre soit nommé à cette charge sujet aux conditions mentionnées dans sa requête - Question voté.

Votre Comité recommande enfin que le Compte de Léopold Longpré pour divers, le montant à 750.55 soit payé.

Le tout délibéré le 30 mai
(Signé) R. Camirand
Président J.P.

Le Conseiller Marin présente le 3^e rapport du Comité des Finances qui le Lib. Comm. reçoit :

Étaient présents le Conseiller Marin

231

au furent et le Conseiller Camirand
l'Ordre Comité recommande le paiement
à R. D. Gagnier de la Somme de \$43.10
pour l'impression des règlements de la Mu-
nicipalité.

Le tout humblement soumis
(Signature) Roger Marois -
Président - Porteur -

Proposé par le Conseiller Camirand secondé
par le Conseiller Royal que le Compte rapport
du Comité des Travaux Publics soit reçu
et adopté ~~et que les envois~~ et que les envois
"fusst aux conditions mentionnées dans
la requête" soient retranchés. Qu'une
Somme de 50 francs soit payée par moi soit
payé à Joseph Couturier comme inspecteur
des chemins et travaux de la Municipalité.
Que le Trésorier soit autorisé à payer le
Compte mentionné dans le dit rapport adopté
Proposé par le Conseiller Marois secondé par
le Conseiller Dugagne que le Compte rapport
du Comité des Finances soit reçu et adopté
et que le Trésorier soit autorisé à payer
le Compte y mentionné Adopté -
Le Conseiller Royal donna avis de motion
qui à la prochain séance il introduirait
un règlement concernant la licence des
Chasseurs -

Proposé par le Conseiller Marois secondé
par le Conseiller Dugagne que le Greffier se
mette en communication avec le Trésorier
pour lui demander un état du rôle d'é-
valuation pour l'année Courante afin de
le soumettre aux différents Comités
adopté

232 23
Et le conseil s'apresne à lundi prochain

J. Vallée
Greffier

L. Arthaud Secrétaire

233

Lundi

5 Juin, 1882

Etait présent M. J. A. Léveillé et les conseillers et les conseillers Camirand, Duguay, Carrier, Royal, et Pud'homme.

Lecture et adoption du Procès Verbal de la dernière séance.

Le conseiller Pud'homme présente le 10^{ème} rapport du Comité des Finances qui se lit comme suit:

Etait présent le conseiller Pud'homme au faubourg et les conseillers Camirand et Carrier.

Le comité suggère 1^o Que le compte de J. B. Joyal pour achat de bois 4^e au mortier de 44.40 soit approuvé et payé 2^o Le paiement de la somme de 3⁶⁰ à J. B. Joyal pour avoir entreposé à Chevau Mort.

Le tout humblement soumis
(Signé) L. A. Pud'homme
Président C. J.

Le conseiller Camirand présente le 11^{ème} rapport du Comité des Travaux Publics qui se lit comme suit:

Etait présent le conseiller Camirand au faubourg et les conseillers Royal et Carrier.

Le comité suggère que la somme de 1.11. soit déemandée le paiement de deux juges causés à la clôture par la récente inondation ne soit pas payé par la Municipalité.

Recommande aussi le paiement de

compte de dépenses bancaires pour travaux
faits sur les chemins dans le Quartier
no 2 #202

Le tout humblement soumis
(Signé) R. Camirand
Président J. P.

Le conseiller Royal honneur présente le rapport du Comité de Police qui se lit comme suit:

Etaient présents le Conseiller Marian au fauteuil et les Conseillers et les conseillers Royal honneur et Camirand. Le Comité recommande l'achat de deux uniformes pour les officiers de police dont le cout ne devra pas excéder \$60⁰⁰ pour les deux.

Le tout humblement soumis
(Signé) Roger Marian
Président C. P.

Soumis par le Conseiller Royal secondé par le Conseiller Marian que le règlement concernant la licence des charretiers soit différé et que les ordres du jour soient maintenus jusqu'à la prochaine séance du conseil. Soumis par le Conseiller Marian secondé par le Conseiller Dugayé que le délai pour payer \$1.00 pour la remunération des jurés de service soit prolongé jusqu'au 15 juill. 1883, et que la commission soit autorisée à agir en conséquence. Adopté.

Soumis par le Conseiller Camirand secondé par le Conseiller Dugayé que le 1^{er} rapport du Comité des Travaux Publics soit reçu et adopté et que la somme soit versée à payez le compte de M. Martin adopté.

235

Proposé par le conseiller Paul' homme Se-
con dé par le conseiller olmarin que le
10^{ec} rapport du Comité des Finances soit
vu et adopté et que le trésorier soit
autorisé à payer les comptes q- Mentionnés
adopte -

Proposé par le Conseiller olmarin Secon
par le Conseiller Paul' homme que 10^{ec} le
rapport du Comité de Police soit vu
et adopté et que le trésorier soit au-
torisé à payer le compte q- mentionné
adopte -

Et le conseil s'apprête

Jos. Valée
Greffier -

P. Archibald
G.

Lundi

13 juillet, 1882

Etaient présents le prieur L. J. A. Lecourte et les conseillers Camirand, Mariot et Proulx homme.

Lecture et adoption du Procès Verbal de la dernière séance.

Le conseiller Camirand présente le 5^e rapport du Comité de Police qui se lit comme suit :

Etaient présents le conseiller Mariot au fonction et les conseillers Proulx homme et Camirand.

Le comité recommande une approbation de \$ 120.00 pour défrayer les dépenses de l'entretien de la Police.

Le tout respectueusement Louvain
(Signé) Roger Mariot
Président C. P.

Le conseiller Proulx homme proposé secondé par le conseiller Mariot que les règles du Conseil soient suspendues et que le décret soit concernant l'émission de billets au montant de vingt-cinq mille piastres submis la troisième lecture et passés sous son titré - Adopté.

Proposé par le conseiller Proulx homme secondé par le conseiller Mariot que le prieur et les conseillers Mariot et Camirand forment un comité spécial afin de s'entretenir avec M. J. P. M. Lecourt, architecte, sur le plan de l'Hôtel-de-Ville et les améliorations à y faire. Adopté -

Proposé par le conseiller Camirand secondé par le conseiller Mariot que le greffier

237

Soit autorisé à communiquer avec M.
Van Horne, Directeur du Chemin de
fer Pacifique Canadien au sujet des
ports de la Rivière ~~Longue~~ la Seine
et les traverses. Adopté.

Proposé par le Conseiller Good l'homme
Second par le Conseiller Gauvin que
le conseil de cette ville municipale offre un
local convenable et construire une voûte
pour le bureau d'enregistrement de Section
Sujet aux dispositions de la loi concernant
l'enregistrement. Adopté.

Proposé par le Conseiller Good l'homme
Second par le Conseiller Gauvin que le cinquième rapport du Comité
de Police soit reçu et adopté. Adopté.

Et le conseil s'assuré à Mercredi à
7^h heures P. d. B.

Jos Salles
Greffier

L. A. Audibek
Grecque
Préf.

Mercredi

14 juillet 1882

Etaient présents le préfet L. J. A. Leveque et les conseillers D'egagné, Camirand, Marier et Royal.

Lection et adoption du Procès-Verbal de la dernière Séance.

Le conseiller Marier présente le 1^{er} rapport du comité spécial.

Etaient présents les conseillers Marier au faubourg, le préfet L. J. A. Leveque et le conseiller Camirand.

Le comité recommande que le plan pour les changements et les améliorations qui doivent être faits à l'Hôtel de ville, pris en par J. F. M. Lecourt, architecte soit accepté, et que les estimés du coût en soient faits pour lundi prochain.

Le tout respectueusement voté.
 Signé, Roger Marier
 Président.

Proposé par le conseiller Marier secondé par le conseiller D'egagné que le rapport du comité spécial soit lu et adopté adopté.
 Proposé par le conseiller Marier secondé par le conseiller D'egagné que le trésorier soit autorisé à négocier les débentures de la municipalité et adopté.

Le greffier donna lecture du rapport du vote pris dans la Municipalité concernant l'émission de débentures.

Et abb. le Préfet et à abb. M. les conseillers de la Municipalité de Saint-Boniface

239

Le 16 juillet :

J'ai l'honneur de vous transmettre le résultat du vote pris dans la municipalité de Saint-Boniface, le 10^{ème} jour de Juin et. D. 1882, concernant l'émission de Débentures au montant de vingt-cinq mille (\$25.000) piastres afin de payer des dettes existantes et faire des travaux publics.

Suivant les instructions que je reçus de votre honorable Corps, du bureau de votation fut ouvert à la Salle Municipale pour le Quartier N°1, et à la maison de Roger Maréchal pour le Quartier N°2. Je fus personnellement chargé du bureau de votation pour le Quartier N°1 et je confiai le bureau de votation pour le Quartier N°2 à M. Herménégilde Bryce, sous-officier rapporteur. Le résultat de ce vote fut comme suit:

Quartier N°1

En faveur de l'émission de débenture	33
Contre	1
"Majorité"	32

Quartier N°2

En faveur de l'émission de débenture	11
Contre	8
"Minorité"	4

Donnant une majorité en faveur de 28

J. G. Gallie,

Officier rapporteur

Proposé par le Conseiller Royal Secondé
par le Conseiller Degagné que le rapport
de

de l'Officier. Rapporter au sujet du vote
concernant l'émission de débentures Soit
vu et adopté - Adopté
Et le conseil s'assemblé.

Jos. Vallée
Greffier

M. Arthur Degagne
Préfet

Séance spéciale du 19 juin, 1882.

Étaient présents le préfet L. J. A.
Létourneau et les conseillers Carrier, Ca-
mireau, Royal, Marivin et Dégagné
Lecture et adoption du Procès-Verbal de
la dernière séance.

Suggéré par le conseiller Dégagné secondé
par le conseiller Marivin que la requête de
M. M. Blaïne et Pelletier soit référée au
comité des Chemins, et que ce comité fasse
rapport à la prochaine séance. Adopté
Le conseiller Carrier présente le 5^{me}
rapport du comité des Travaux Publics
qui se lit comme suit:

Étaient présents le conseiller Carrier
au fauteuil et les conseillers Royal
et Gariépy

Le comité recommande le paiement
des comptes suivants:

	10 juin, 1882
A. Dégagné, Péc.	\$ 29.25
Joseph Belzile	14.00
A. Marivin	19.38
Michel Despatis, Péc.	18.00
R. Clément -	10.60

D. Libaudh	11.00
G. Duguayne	10.00
H. Oberleier	5.00
Ost. Lord	8.75
Mme. Gagnon	2.50
Alfr. Leveque	20.00

17 Juin, 1882.

Nap. Despatis, fils	2.50
et. Duguayne	16.00
M. Gagnon	11.00
Ost. Lord	15.00
A. Morin	6.25
G. Duguayne	3.00
D. Libaudh	12.00
M. Despatis Pere	14.50
Jos. Regin	12.00
Jos. Regin fils	5.50
M. Leveque	11.88
Napoleon Despatis	59.75

Le tout respectueusement
 (Signé) R. Camirand

Président - J. P.

Le comité recommande aussi l'autorisation d'acheter deux grallois pour les rues au cas où il y en aurait besoin

(Signé) R. Camirand

Président - J. P.

Le conseiller Royal présente le 2^{me} rapport du comité de Santé qui se lit comme suit:

Étaient présents le conseiller Royal, un faubert et les conseillers Duguayne et Camirand.

Le comité recommande que le conseiller

Bamirand ainsi que l'officier de Police veuillent bien le rendre aufris au Maire Taché et lui demander si la Grandeur accorderait à la Municipalité l'usage d'un morceau de terrains afin d'y déposer les animaux morts et les immondices, ou sinon à quel prix la Municipalité pourrait en acheter un.

Le tout respectueusement -
Signé J. C. S. Royal
Président C. Sancé.

Suggéré par le Conseiller Bamirand secondé par le Conseiller Marois que le 5^e rapport du Comité des Travaux Publics soit reçu et adopté et que le Trésorier soit autorisé à payer les comptes y mentionnés. Adopté.

Suggéré par le Conseiller Royal secondé par le Conseiller Degagne que le 2^e rapport du Comité de Santé soit reçu et adopté - Adopté -

Le Conseiller Royal donne avis de motiver qui à la prochaine séance du Conseil il introduira un règlement concernant la destruction des Chardons du Canada et de la Moutarde Sauvage

Et le conseil s'ajourne
Suggéré par le Conseiller Bamirand secondé par le Conseiller Degagne que la somme de quinze piastres soit payée à Joseph L. Vallée pour la confection du rôle de l'inscriptions et l'envoi des avis adopté.

Et le conseil s'ajourne -

J.W. Walla'
Greffeur.

C. A. Arthur Degagne

Lundi

Le 26 juillet, 1882

Etaient présents le préfet L. J. A. Leveillé et les conseillers Camirand, Prud'homme, Libaillon, Barrière et Degagné.

Lecture et adoption du Procès-Verbal de la dernière séance.

Suggéré par le conseiller Prud'homme secondé par le conseiller Degagné que la réunion de M. M. Allard et Peltier soit adjournée et adopté.

Le conseiller Prud'homme présente le 11ème rapport du Comité des Finances qui se lit comme suit :

Etaient présents le conseiller L. M. Prud'homme au juge-avocat et le conseiller Libaillon.

1° Le comité recommande le paiement des salaires de l'inspecteur Joseph Couture pour le mois de juillet \$ 60.00
2° L'achat du poêle de François Ligras pour la somme de \$ 10.00

3° Le paiement aux commissaires d'école de St Boniface de la somme de \$ 350.00
4° Le compte de Joseph Vallée, commis officier rapporteur sur le vote du 10 juillet, 1882.

Pour plusieurs, Quatre-vingt \$ 14.00
5° Le compte de Herménigilde Bruce, sous-officier rapporteur, Quatante-huit \$ 8.00

Le tout pour l'ensemble sommes

(Signé) L. A. Prud'homme,
Président Comité des Finances

Le conseiller Camirand présente le 6ème rapport du Comité des Travaux Publics qui se lit comme suit :

1° Tient présent le conseiller Camirand

en l'entier et le conseiller Carrière.
 1^o Le comité recommande que les travaux pour le bureau d'Enregistrement pour Comté de Selkirk soient commencés de suite; et que ces travaux soient faits sous la direction du Comité des Travaux Publics.

2^o La nomination de deux inspecteurs pour le Quartier No 2, et que Daniel Carrière junior et Hervé Nelligalle "Bro" soient nommés à cette charge -

3^o Le paiement des comptes suivants.

Mr. Moquin	\$15.00
Cst. Lord	15.00
Jos. Begin, fils	5.75
Jos. Begin, père	10.50
A. Gibault	11.50
M. Despatis	11.50
A. Léveillé	10.62
Mag. Zagnow	12.00
Cst. Dégagné	12.00
A. Dégagné	15.00
Alexis Carrière	15.50
William Carrière	12.00
Hap. Despolis	42.00

Le tout respectueusement soumis
 (Signé) R. Camirand

Président-travaux du
 Proposé par le conseiller Paul homme le 20
 par le Conseiller Dégagné que le 11^{ème}
 rapport du Comité des Finances soit reçu
 et adopté et que le Trésorier soit autorisé
 à payer les comptes y mentionnés -
 et adopté -

245

Proposé par le Conseiller Camirand Secrétaire
par le Conseiller Currie que le 6^e vnu rap-
port du Comité des Travaux Publics soit
vu et adopté et que le Trésorier soit au-
torisé à payer les comptes y compris. Adop-
té le Conseil s'apourne

J. L. Vallée
Greffier.

Roger Mariero
Pro. Présch-

Séance spéciale du 3 Juillet, 1882.

Étaient présents les conseillers Marion, Puel, Koenig, Camirand, Degagné et Royal.

Sur l'absence du Préfet L. J. et Léveillé il est proposé par le conseiller Puel nommé secondé par le conseiller Degagné que le conseiller Marion agisse comme préf. provisoire en remplacement du préfet pendant l'absence de ce dernier.

Adopté.

Lecture et adoption du Procès Verbal de la dernière Séance.

La requête de J. B. Royal, officier de Police, est lue par le greffier et il est proposé par le conseiller Puel nommé secondé par le conseiller Royal que la dite requête soit référée à un comité composé du pro. préfet et des conseillers Degagné et Camirand avec instruction de voir en même temps Madame Léveillé et de s'entendre avec ces personnes au sujet de leur résidence dans la bâtie Municipale et adopté.

Le conseiller Marion présente le 12ème rapport du Comité des Finances qui se lit comme suit:

Étaient présents le conseiller Marion au fauteuil et le conseiller Camirand.

Le comité recommande le paiement des comptes suivants:

George Reid (Police) 3 francs de convertis	\$ 15.00
J. S. Royal - Timbres	6.36

Le tout respectueusement signé
(Signé) Roger Marion

Président-protempore

Comité des Finances.

Se signé par le conseiller Puel nommé secondé

par le conseiller Duguay que le 12 juillet ap-
part du Comité des Finances soit voté et adopté
et que le Trésorier soit autorisé à payer les
comptes yz. Montmichel - Adopté -

Proposé par le conseiller Royal secondé par
le conseiller Camirand que le maire dans
l'instrument à l'officier de Police qui il ait
à donner avis à Patrick McEudon toutes
personnes qui se trouvent sur la propriété
appartenant à la Municipalité d'avoir à
laisser le terrain et enlever toutes bâties et
ou matériaux qui s'y trouvent sous dix
jours d'avis - Adopté -

Proposé par le conseiller Royal secondé par
le conseiller Camirand que le règlement
intitulé "Règlement pour empêcher l'exten-
sion des Chardons et de la Montarde Sau-
vage du Canada" subisse la première ré-
vision - Adopté -

Proposé par le conseiller Royal secondé par
le conseiller Camirand que les règles du Con-
seil soient suspendues et que le règlement
intitulé "Règlement pour empêcher l'exten-
sion des Chardons et de la Montarde Sauvage du
Canada" subisse la deuxième lecture et soit
considéré au Comité général.

En conséquence le Conseil se forme un comité
général sur ce règlement avec le conseiller
Prud'homme au fauteuil.

Le règlement est lu, clancé par clancé et
adopte -

Proposé par le conseiller Marion secondé par
le conseiller Camirand que le comité se lève
et fasse sa sépulture -

Le pro. juge prend le fauteuil

Le président fait rapport que le règlement à été considéré au comité général et que le comité lui a enjoint de rapporter le règlement avec certains amendements.

Le rapport est adopté.

Souposé par le conseiller Prud'homme Secrétaire par le conseiller Royal que les règles du Conseil Soient suspendues et que le règlement intitulé "Règlement pour empêcher l'aktion des Chardins et de la montagne Sauvage au Canada" subis la troisième lecture et passe sous son titre. Adopté.

Souposé par le conseiller Royal Secrétaire par le conseiller Degagné qu'un comité composé du pro-prefet et du conseiller Prud'homme soit autorisé de voir l'Inspecteur des Bureaux d'Enregistrement Mr. Sherwood pour s'entendre au sujet d'une voûte de sûreté qui devra servir au Bureau d'Enregistrement et au Conseil Municipal; il de dégager des commissions immédiatement afin de procéder aux travaux de suite. Adopté.

Et le conseil s'adjoint

Jos. Vallée
Greffier

Roger Marion
pro-prefet

Lundi

le 10 Juillet, 1882

Etaient présents le pro. presb. Roger Maizon et les conseillers Camirand, Puel'homme, Royer Degagne et Carrier.

Lecture et adoption du Procès Verbal de la dernière séance.

Le conseiller Degagne présente le 2ème rapport du Comité Social qui se lit comme suit:

Etaient présents le pro. presb. et les conseillers Degagne et Camirand.

Le Comité recommande que la réquête de Jean Baptiste Royal officier de Police ne soit pas accordée.

Le tout humblement soumis
(Signé) A. L. Degagne.

Président Comité Social

Le conseiller Camirand présente le 3ème rapport du Comité des Travaux Publics qui se lit comme suit:

Etaient présents le conseiller Camirand au foyer et les conseillers Carrier et Royal.

Le Comité recommande le paiement des comptes suivants:

Joseph Bégin (Prix)	44.00
James H. Chedown	18.00
Napoléon Despatis	61.50
Joseph Desrochers	37.00
Altagene Gagnon	30.00
Benjamin Minard	24.00
Alexis Degagne (Prix)	21.25
A. Libreault	20.00
Amable Moisin	20.00
Michel Despatis	20.00
Joseph Bégin (Prix)	20.00

Georges Dégagné	18.00
Alfred Lavige	18.11
George Dégagné	14.00
Eliecar Berthelé	12.50
Egatne Lord	15.40
Louis Verchelde	8.00
Louis St George	6.00
Joseph Pépin (fils)	3.20
François Ethier	3.00
François Mercier	1.00

Le tout respectueusement soumis
(Signé) R. Légaré

Président Édouard Pélletier -

Le conseiller Paul'homme présente le 18^{ème} rapport du Comité des Finances qui se lit comme suit.
Etaient présents le conseiller L. A. Paul'homme au fauteuil et le conseiller R. Marion.

Le Comité recommande le paiement des comptes suivants:

1^o La balance du compte de Gaspard Longpré s'élevant à ~~477.56~~

2^o Aux Commissaires d'Ecole de Lorette Ouest

Le tout respectueusement soumis
(Signé) L. A. Paul'homme

Président Comité des Finances

Le conseiller Royal donne avis de motion qu'à la prochaine séance du Conseil il introduira un règlement concernant les Abattoirs et les Etangs de bouches.

Suggéré par le conseiller Dégagné secondé par le conseiller Barrière que le 7^{ème} rapport du Comité spécial soit ^à adopté. Adopté

Suggéré par le conseiller Légaré secondé par le conseiller Paul'homme que le 7^{ème} rapport

251

du Comité des Finances Soit reçue et
adopté et que le Trésorier Soit autorisé à payer
les Comptes y mentionnés. Adopté -
Proposé par le Conseiller Prud'homme Secrétaire
par le Conseiller Royal que le 13^{me} rapport
du Comité des Finances Soit reçu et adopté
et que le Trésorier Soit autorisé à payer les
Comptes y mentionnés. Adopté -
Proposé par le Conseiller Prud'homme Secrétaire
par le Conseiller Canionne que dans les
cas où l'accusé ne pourraient pas payer l'ho-
noraires dû au juge de Paix et au Greffier, et
qu'il se trouverait des argent suffisants
provenant des amendes et pénalités payées
dans le cours de l'année, dans le fonds de
Police, que tels emoluments soient payés
à moins le tiers de la municipalité.
Et le conseil s'ajourne

Jos. Vallée
Greffier.

Roger Marion
Pro-Préfet

25

jeudi - Séance spéciale - 13 juillet, 1882.

Etaient présents le pro. préfet Roger Marion et les conseillers Royal, Prud'homme, Camirand et Duguayé.

Suggéré par le conseiller Camirand secondé par le conseiller Prud'homme que le Procès-verbal de la dernière réunion soit lu à la prochaine séance. Adopté.

La spécification et l'estimation du coût d'une route de Sainte-Précieuse par M. Mr. Barran et Bruneau furent lus et après examen du plan il fut décidé qu'un nouveau plan et une nouvelle spécification soient demandés; et, sur proposition du conseiller Camirand secondé par le conseiller Royal le conseil s'apprête à démissionner vendredi à Sept heures P. M.

J. V. Vallée
Croftier

Séance spéciale, Vendredi, 14 juillet, 1882.

Etaient présents le pro. préfet Roger Marion et les conseillers Camirand, Duguayé et Prud'homme.

Suggéré par le conseiller Camirand secondé par le conseiller Duguayé que la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée soit remise à la prochaine séance. Adopté.

Suggéré par le conseiller Camirand secondé par le conseiller Duguayé que des commissions pour la construction d'une route de Sainte-Précieuse à l'Hôtel de ville, soient érigées jusqu'à vendredi prochain, à 7 heures P. M. Adopté.

Suggéré par le conseiller Duguayé secondé par le conseiller Camirand que le conseil s'apprête à vendredi prochain à 7 heures P. M.

J. V. Vallée
Croftier

Roger Marion
Pro. Préfet

153
Lundi. Séance Spéciale, 17 juillet, 1882.

Etaient présents le Père André-Roger Marion et les conseillers Royal, D'égagné, Carrier et Camirand.

Proposé par le conseiller Camirand secondé par le conseiller Royal que la lecture du procès-verbal de la dernière séance soit renvoyée à la prochaine séance adopté.
Les commissions pour la construction d'une route de Sainte à l'Hôtel de Ville de Saint-Boniface, de M. M. Parent et Hadeau, Casson et Brunetti, Cyr, fils et fils et M. Adolphe Payette sont lues et déposées sur la table.
La requête de George Reid demandant un trottoir conduisant à son moulin est lue et déposée sur la table.

Le conseiller Camirand présente le 8^e rapport du comité des travaux publics qui se lit comme suit:

Etaient présents le conseiller Camirand au fauteuil et les conseillers Royal et Carrier.

Votre comité a l'honneur de faire rapport qu'ils ont examiné les commissions de M. M. Parent et Hadeau, Casson et Brunetti, Cyr, fils et fils et M. Adolphe Payette; et aussi la requête de George Reid demandant un trottoir.

1^e Le comité recommande que la commission de Cyr, fils & Cie pour la construction de la dite route, au prix de quarante-cinq piastres suivant les plans et devis présentés par eux soit acceptée.

2^e Que la requête de George Reid demandant

235

un trottoir soit accordée.

3^e Eau une traverse en bois soit construite aux
coins des rues St-Jacques et Dumoulin et traverser
la rue Dauphin.

Le tout respectueusement soumis

(Signé) R. Camirand

Président Comité J.P.

Proposé par le Conseiller Camirand secondé par
le Conseiller Degagné que le 8^{me} rapport du
Comité des Travaux Publics soit bien adopté;
et que le Greffier soit autorisé à préparer le con-
tract de bois, fils & voie et le faire signer aussitôt
que possible. Adopté.

Et le Conseil s'assemblé à vendredi prochain
à 7 heures P.M.

J. Dauphin
Greffier

Roger Marion
Prs. Préfet

255

Mardi - Séance régulière - 24 juillet, 1882.

Etaient présents le prov. juge-petit Roger Marois,
et les Conseillers Prud'homme Royal et Camirand.
Lecture et adoption des Procès-verbaux des
quatre dernières séances.

Suggéré par le conseiller Prud'homme Camirand
par le conseiller Camirand que la requête
de Alex Kittson demandant une augmentation
de l'alouette soit immédiatement reçue et déposée
sur la table. Adopté.

Suggéré par le conseiller Prud'homme Camirand
par le conseiller Camirand que les requêtes
de George Poirier et de Léonard Gaane meublent
les sièges ou que le nombre d'officiers de Police
que nous avons est maintenant suffisant pour
les besoins de la municipalité. Adopté.

Suggéré par le conseiller Royal Camirand que la requête
de John Bonwick et Patrick Mc Cormick
soit accordée telle que demandée; et que la
plateforme attenante à la bâtisse municipale
soit relevée; et que ce soit réservé à la
construction des trottoirs. Adopté.

Le conseiller Camirand présente le gérant
rapport du Comité des Travaux Publics qui
se lit comme suit:

Etaient présents le conseiller Camirand au
fugueur et le conseiller Royal.

Le comité recommande le paiement des
comptes suivants:

Quatres h. 00.

Elie Lauthan	24.00
Nicéle Lusignac	48.00
Le Rév. Mr. Lauthan	24.00

256

25

Mosie Lormand	6.00
Magloire Morin	3.00
John Klyne	3.00
Joseph Jourdain	8.00
Eduard Lassereyck	2.00
3 eme remise	
Elie Gauthier	42.00
Michel Lassereyck	26.00
Charles Gauthier	21.00
Rakelite Lourand	7.00
Rakelite Lourand, fils	3.00
✓ Ekinne	3.00
✓ Zech Larencé	15.00
✓ Adolphe Obairon	15.00
✓ Mosie Normand	3.00
✓ Magloire Morin	5.00
✓ John Klyne	7.00
✓ James Klyne	2.00
✓ Alfred Klyne	5.00
✓ Jean Grouette	2.00
✓ Joseph Jourdain	3.00
3 eme remise	
Elie Gauthier	6.00
✓ L. Lourand	6.00
✓ Adolphe Morin	6.00
✓ Joseph Larencé	6.00
✓ Charles Gauthier	6.00
✓ Rakelite Lourand	12.00
✓ Magloire Morin	6.00
✓ Mosie Normand	6.00
✓ Rakelite Lourand, fils	6.00
✓ Ekinne	6.00
✓ Joseph Jourdain	4.00
✓ Magloire Péres	22.00

Quacletin Inv.	
Benjamin Ménard	438.40
Napoléon Despatis	30.00
Joseph Desrosiers	27.00
M. Despatis	10.13
J. Gibeault	10.13
Ls. St. Georges	10.13
Ls. Verchelde	9.00
George Desgagnés	6.75
Mag. Lagrand	7.50
Joseph Desrosiers	39.00
Napoléon Despatis	36.00
M. Ménard	36.00
M. Lagnos	16.00
Ls. Lorraineck	18.00
M. Despatis	13.50
J. Gibeault	13.50
Ls. St. George	8.62
J. Larke	4.00
Harcisse Desrochers	2.25
Jarris Merridge	23.25

Le tout respectueusement à l'ordre
 (Signé) R. Caniway -

Président Travant Pétillie
 Le conseiller Libarion présente le premier
 rapport du comité du feu qui se lit comme
 suit:

Étaient présents le conseiller Libarion au
 faucon et le conseiller Royal.

Le comité recommande le paiement des
 comptes suivants:

Joseph Lavoie pour avoir changé de
état avec les croix et vêtements à l'instar de
la résidence de M. Grasseau 10.00
pour avoir gardé la nuit 3.00

Et tout respectueusement Louis
Ligot Roger Marois
Président provisoire
comité du feu -

Interpellation du conseiller Pud'homme
demandant un rapport des urgents pressés
par l'officier de Police et le constable en cas
de bras salaire -

S'oposé par le conseiller Pud'homme secondé
par le conseiller Royal qui un comité composé
du Piefch L. J. A. Léveillé et des Conseillers
D'egagné et Camirand soit chargé de l'en-
quête du montant d'argent perçu par la
police, comme honoraires, depuis le commen-
cement de l'année, et de toutes plaintes qui
pourraient être portées contre eux; et de faire
l'affort par écrit à la prochaine séance du
conseil. Adopté -

S'oposé par le conseiller Camirand secondé
par le conseiller Pud'homme que le Président
du Comité de Santé soit autorisé à acheter
de la broche en fer pour entourer le terrain
destiné à déposer les urnes morts et
autres inhumés, et que des enclos
soient placés de distance en distance afin
de guider les personnes à ce terrain et bloqué
l'accès par le conseiller Camirand secondé
par le conseiller Pud'homme que le Président
soit autorisé de donner un état de compte
à tous les conseillers à la prochaine séance

du conseil; et que le Greffier soit autorisé à informer les inspecteurs de la municipalité que leurs séances ne seront plus requises après le 31^{er} juillet prochain et adopté.

Proposé par le conseiller Camirand secondé par le conseiller Royal que le conseiller Pud'homme soit autorisé à s'entretenir avec les ministres de la Législature provinciale au sujet des travaux qui doivent être faits sur le chemin qui conduit à Lorette, Dauzon Routes et de voir à quelle entente il pourra en venir avec le gouvernement pour utiliser la terre du canal que doit-être versée à l'amélioration du chemin et de faire rapport à la prochaine séance du Conseil. Adopté.

Proposé par le conseiller Camirand secondé par le conseiller Pud'homme que le 8^{ème} rapport du comité des travaux publics soit reçu et adopté et que le Trésorier soit autorisé à payer les comptes y-mentionnés adopté.

Proposé par le conseiller Royal secondé par le conseiller Pud'homme que le premier rapport du comité du feu soit reçu et adopté et que le Trésorier soit autorisé à payer le compte y-mentionné. Adopté.

Proposé par le conseiller Pud'homme secondé par le conseiller Camirand que le Trésorier soit autorisé à négocier les débentures de la municipalité avec M. M. et Morozoff et Chambrier et que le résultat de ce futur échange d'acheter les susdites débentures soit accepté. Adopté.

Proposé par les conseillers Pud'homme. Adopté par le conseiller Royal que la caisse

de l'exp. killois, demandant une augmentation
de salaire, soit envoyée à la prochaine séance
du conseil afin de pouvoir obtenir l'opinion
de tous les membres du conseil, Adopté -
Et le conseil l'aprouve le 10 juillet

M. Salée
Trefier

C. Arthur Cogou
Prefet

Samedi - Séance Spéciale - 28 juillet 1882.

Étaient présents - le préfet L. J. A. Genêgu
et les conseillers Camirand, Prud'homme,
Royal et Carrère.

Discussion et adoption du procès-verbal de la
dernière séance avec les amendements suivants:
Motion du conseiller Prud'homme secondé
par le conseiller Royal - que le comité des
policiers soit substitué au comité nommé dans
la dite motion et que le conseiller Prud'homme
soit exempté de siéger dans le dit comité de
motion du conseiller Camirand reconnue -
que le conseiller Prud'homme que Hermine-
ville Bracq soit suspendu de ses fonc-
tions inspecteur et que le greffier informe
Joseph Couturier et Daniel Carrière fils qu'ils
continuent à agir comme inspecteurs jusqu'à
nouvel ordre - Adopté -

Motion du conseiller Prud'homme secondé par
le conseiller Camirand concernant les dé-
bentures que la dite motion soit annulée -
Adopté -

La communication de l'agencement de Ch.
du débenture est fixée à la fin de l'après-

261.

est lu par le greffier et pris en considération
alors le conseiller Prud'homme propose secondé
par le conseiller Canivault que le comité du
feu Stik-auterieci à nommer une délégation
qui devra venir elle-même à Robie et décliner son
système de protection contre les incendies et
faire rapport au conseil - et adopté -
La requête des contribuables de la rue Kotw.
Dame demandant des trottoirs, et celle de
M. et Mme. Benjamin Razimodière, Ottawa et Mme.
et M. et Mme. Allard demandant leurs fournies
de cervis sur le Chemin adjournant leurs
propriétés sont lues par le greffier et sur mon-
tion du conseiller Canivault secondé par le con-
seiller Canivau les requêtes sont renvoyées aux
comités des travaux publics avec instruction
de faire rapport à la prochain séance du
conseil - et adopté -

La communication du "Red River and Assi-
niboine Bridge Co" est lu par le greffier et
sur motion du conseiller "Prud'homme secondé
par le conseiller Canivau la communication
est renvoyée au comité des finances - adopté -
Le rapport du trésorier donnant un état
des finances de la municipalité jusqu'au
28 juillet 1882, est lu par le greffier et le
conseiller Prud'homme propose secondé par le
conseiller Canivau que le rapport soit ren-
voyé au comité des finances - adopté -

Le conseiller Royal présente le 3^e com rap-
port du conseil des sautages de la Borne
Stik -

Il a été proposé au conseiller Royal au
système et le conseiller Canivau.

Le conseil recommande le soutien du

du compte de J. C. Lundy pour l'entretien
ment de Mme Richardson \$ 18.00

Le tout respectueusement soumis
(signé) J. C. J. Royal
Président Comité de Santé.

Le Conseiller Pud'homme présente le 14^{me}
rapport du Comité des finances qui se lit
comme suit:

Étaient présent le conseiller Pud'homme
au fauteuil et le conseiller Camirant

Le Comité recommande qu'un billet de
\$ 8.000,00 \$ huit mille piastres, pour deux
mois, soit signé par le préfet et le Secrétaire
et escompté à la banque impériale, afin de
payer les dépenses courantes.

Que le Salaire du Secrétaire soit augmenté
de deux cents (200\$) piastres.

Le tout respectueusement soumis
(signé) L. C. Pud'homme
Président Comité des finances

Signé par le Conseiller Royal recommandé par
le Conseiller Camirant que le 14^{me} rapport du
Comité de Santé soit reçu et adopté et
que le Secrétaire soit autorisé à payer le
compte y p. mentionné et adopté.

Signé par le Conseiller Camirant recommandé par
le Conseiller Royal que le 14^{me} rapport du
Comité des finances soit reçu et adopté.

Et le Conseil s'adjoint

J. Royal,
J. L. Lundy

J. Arthur Blaquier

Lundi - Séance spéciale 31 juillet 1882.

Etaient présents le prieur L. J. C. Léveillé et les Conseillers Camirault Royal et Marion -

Lecture et adoption du procès verbal de la dernière séance

"La communication de l'honorable Ministre des Travaux Publics de Manitoba au sujet du Canal sur la route Dawson est lue et sur motion du conseiller Camirault secondé par le conseiller Marion elle est renvoyée au Comité des Travaux publics qui sera faire rapport à la prochaine séance. - adopté"

La communication de l'honorable C. P. Brown, ministre des travaux publics, concernant l'assemblée du Conseil de Comté qui doit avoir lieu samedi le 5 août prochain est lue et sur motion du conseiller Camirault secondé par le conseiller Royal le procès-verbal est pris de vouloir bien y assister et adopté -

La communication du "Red River and Assiniboine Bridge Co" au sujet du paiement du dividende 1903 est lue et sur motion du conseiller Camirault secondé par le conseiller Royal le sécuage est autorisé à percevoir le montant adopté -

La communication de M. Kittiwau au sujet des débâcles de la Municipalité est lue et sur motion du conseiller Royal secondé par le conseiller Camirault le sécuage est autorisé à négocier les secours débâcles avec la Banque Impériale adopté -

Le Conseiller Camirault présente le rapport du Comité des Travaux Publics qui se lit comme suit:

Étaient présents le Conseiller Camirault au funerail et le Conseiller Royal.

1^o Le comité recommande le paiement des Comptes suivants:

Nicholas Banning	
Benjamin Allard	36.00
Joseph Desrosiers	27.00
Nathaniel Despatis	28.50
A. Gibeault	15.50
Ab. Despatis	12.94
Ab. Lagnon	12.50
A. Desroches	12.38
Paul Larose	9.56
Ls. Leneault	6.00
G. Desgagnés	9.00
Olegine Allard	1.13
François Payet	1.25
Caspar Longpré	75.48
Hyménégille Bruneau	66.00
J. A. Landry	18.50
Eli Gentilow	26.00
B. Gervais	48.00
Joseph Larence	30.00
François Allard	20.00
Adolphe Allard	24.00
Charles Gentilow	21.00
Joseph St-Germain	21.00
Eliéor Poult	10.00
J. St-Germain	7.00
François Allard	5.00
John Allard	2.00
Sébastien Vincent	7.00

Joseph Letendre	6.00
B. Lagimodière	4.00
Joseph Jourdain	6.00
Daniel Carrier, frère	143.00
D. Carrier, fils	40.00
A. Carrier	113.00
Henri Carrier	117.00
Étienne Racette	13.00
J. Poitras	51.00
J. Poitras et frère	102.00
B. Parenteau	33.00
C. Bourque	78.00
Joseph Ranger	6.00
Napoléon Carrier	66.00
Alf. Carrier	22.00
Abraham Guay	34.00
Joseph Jourdain	10.00
Baptiste L. Bruneau	10.00
Son. Cloutier	10.00
Elie Gauthier	36.00
B. Gervais	48.00
Joseph Lareau	30.00
J. Lécarier	35.00
Adolphe Lécarier	24.00
Charles Gauthier	21.00
Joseph St Germain	21.00
Elzéar Proulx	10.00
M. St Germain	7.00
John Klyne	2.00
S. Parenteau	7.00
Joseph Letendre	2.00
B. Lagimodière	2.00
A. Bruneau	62.00

266 25

3^e Que la requête de Benjamin Lagimodier
Octave Allard et Félix Chêne d'York soit
accordée.

Le tout respectueusement donné
(Signé) R. Camirant

Président-Travaux Publics.

S'oppose par le Conseiller Camirant secondé par
le conseiller Royal que un conseil d'absence
peut un mois, soit accordé du Préfet L.F.C.
Léveillé. Adopté.

S'oppose par le conseiller Royal secondé par le
conseiller Camirant que le 10^{me} rapport du
Comité des Travaux Publics soit reçu et adopté
et que le trésorier soit autorisé à payer les
comptes qu'il mentionnera. Adopté.

S'oppose par le conseiller Royal secondé par
le conseiller Camirant que le greffier soit
chargé d'aller à Charles Constantine, inspecteur
des Poudrières, le requérants de venir visiter
la poudrière qui se trouve à l'Est de la
Rivière la Seine et voir si elle est en bon état
et adopté.

S'oppose par le conseiller Royal secondé par le
conseiller Camirant que le greffier informe
Edmund Raddeau qu'il a été nommé inspecteur
du feu pour la Municipalité pour l'année
courante. Adopté.

Le A. Prud'homme

Préfet Suppléant

J. L. Léveillé
Greffier

267

Mercredi, deux séances, le 2 Août 1882

Etaient présents les conseillers Brud'homme, Degagné et Camirand.

Le greffier titulaire fut sur motion du conseiller Camirand déclaré absent par le conseiller Brud'homme. Il. le conseiller est nommé remplaçant du préfet pendant son absence.

Et le conseil s'assura

Mercredi

2 Août, 1882.

Etaient présents les conseillers Brud'homme, Degagné, Camirand et Royal.

Sur l'absence du préfet le greffier ouvre la séance et sur motion du conseiller Camirand secondé par le conseiller Royal, il. le conseiller Brud'homme est appelé à agir comme préfet suppléant ou remplaçant du préfet pendant l'absence de ce dernier.

Et le conseil s'assura

Jos. Vallee
Greffier

L.A. Brud'homme
Préfet Suppléant

268

Lundi

7 Avril, 1882

Etaient présents le préfet-suppléant L.C. Pud'homme et les conseillers Marion, Camirand et Royer.

Le conseiller L.C. Pud'homme a adopté des procédés du 31 juillet proposé par le conseiller Marion secondé par le conseiller Camirand que la lecture des procédures de la dernière séance soit envoyée à la presse régionale. Adopté.

La communication de M. Acton Barrows est reçue et déposée sur la table.

Le conseiller Pud'homme présente le 15^e rapport du comité des finances qui se lit comme suit :

Etaient présents le conseiller L.C. Pud'homme au fauteuil et les conseillers Camirand et Marion.

Le comité recommande que les comptes soient soumis au pays.

La Compagnie d'Imprimerie Canadienne pour impression #205.00

Que le Préfet-suppléant et le Trésorier soient autorisés à signer un billet de cinq mille piastres payable à la Banque Impériale, sous un mois, pour dépenses courantes.

Le tout humblement signé
(Signé) L.C. Pud'homme

Préfet-suppléant des Finances
Le conseiller Camirand présente le 11^e rapport des Travaux Publics qui se lit comme suit :

Etaient présents le conseiller Camirand au fauteuil et les conseillers Camirand et Royer.
Le comité recommande le paiement des

comptes suivants:

A. police Despatis	36.00
Alfred Léveillé	17.25
Stéphel Despatis	13.50
A. Gauthier	13.50
Joseph Vézina	13.50
Fernand Desgagné	11.25
A. Desrochers	11.25
O. St. Pierre	10.13
A. Lagacé	2.50
Thomas Menard	13.50
Baptiste Bruneau	17.50
Hector Normandin	16.00

Proposé par le conseiller Marion secondé par le conseiller Camirand que le 15^{me} rapport du comité des finances soit lu et adopté et que le préfet-suppléant et le trésorier soient autorisés à signer un billet de cinq mille piastres et que le trésorier soit chargé à payer les comptes y mentionnés. Adopté.

Proposé par le conseiller Camirand secondé par le conseiller Royal que le 11^{me} rapport du comité des Travaux Publics soit lu et adopté et que le trésorier soit autorisé à payer les comptes y mentionnés. Adopté.

Approuvé par le conseiller Marion secondé par le conseiller Royal que le rapport de l'officier de police J.B. Royal soit lu et approuvé sur la table. Adopté.

Il est demandé que M. le préfet-suppléant fasse rapport des procédures du Comité de l'Équité tenu à Winnipeg le 5 octobre courant.

Proposé par le conseiller Marion secondé par le conseiller Camirand que le trésorier prépare un état des dépenses pour chaque

quartiers et faire rapport à la prochaine échéance des montants auxquels chaque quartier a droit d'après les remboursements - Adopté.

Proposé par le Conseiller Camirand secondé par le Conseiller Marois que en que certains irrégularités ont eu lieu dans l'envoi des avis de journées de corvée au Conseiller Carrier que le Secrétaire soit autorisé à réduire à uno piastre par jour les 39 journées de corvée actuellement dues par lui - Adopté -

Proposé par le Conseiller Royal secondé par le Conseiller Camirand que le greffier soit autorisé à notifier M. Vanstone de faire réparer la partie du pont occupée par le chemin de fer de Manitoba à permettre aux voitures de passer librement et qu'à défaut la municipalité fera faire ces réparations aux dépens du C. P. R. Adopté -

Proposé par le Conseiller Royal secondé par le Conseiller Carrier que le conseiller Camirand soit autorisé à faire abattre la côte de la Rivière Rouge vis-à-vis la rue du Vérandry, et de faire construire un quai de manière à permettre aux voitures de pouvoir facilement puiser l'eau et la transporter au cas d'incendie pourvu que ces dépenses n'excèdent pas trente piastres Adopté -

Proposé par le conseiller Libarion secondé par le Conseiller Royal que le conseiller Camirand soit autorisé à faire construire des ouvertures avec des barres en fer dans les contrevents qui bordent le côté nord de la voute Adopté -

Proposé par le Conseiller Royal secondé pour

271

Le conseiller Maron qu'un comité composé de tous les membres du Conseil soit autorisé à voir aux moyens d'acquérir une pompe et les appareils nécessaires pour protéger les propriétés en cas d'incendie et de faire rapport à la prochaine séance. Adopté.
 Proposé par le conseiller Maron secondé par le conseiller Carrier que le Préfet Suppliant L. A. Prud'homme soit autorisé à faire éparer le chemin Danson, à l'endroit où le Gouvernement fait creuser un canal jusqu'à au coteau Robinson, pourvu que le coût de ces travaux n'excède pas cinq cents par vergé cube. Adopté —

Et le conseil s'apaise lui die

Jos Vallée
Treffien

L. A. Prud'homme
Préfet Suppliant

Lundi

14 Août, 1882

Etaient présents le Dr. Bonham, M. L. A. Prud'homme et les conseillers Royal et Lamirand. Lecture et adoption du Procès-Verbal de la dernière séance.

La communication du Dr. L. A. Prud'homme au nom du Conseil de Comté est lue et approuvée des Conseillers Lamirand et Secrétaire par le conseiller Charbonneau la conduite du préfet est dénoncée.

Le rapport de l'assesseur du Conseil de Comté est lue par le préfet et déposé sur la table.

Proposé par le conseiller Bonham Secrétaire par le conseiller Royal que le Dr. L. A. Prud'homme soit autorisé à voir la Trace d'indigence l'Archidiocèse de Saint-Boniface et de l'intendance lieu au sujet du Chemin de fer de Springfield, dont le Conseil de Comté s'occupe et ce en montant, en ce qui regarde la compensation qui doit être payée pour droit de passage et l'acquisition des terrains appartenant à la Corporation des évêques catholiques Romains d'Amérique.

La communication Charles Constantine, au sujet de la sondière est lue et déposée sur la table.

La communication de Victor Burrows député ministre de l'Agriculture et des Statistiques au sujet des statistiques est lue et déposée sur la table.

Le rapport de l'officier de police est lue et l'ordre du conseiller Charbonneau Secrétaire par le conseiller Royal ce rapport est adopté.

Proposé par le conseiller Bonham Secrétaire par le conseiller Lamirand lorsque le conseil de Comté

273

En comité général pour prendre en considération le rapport du comité de santé, et sur motion du conseiller Royal secondé par le conseiller Maréchal le 4^{me} rapport du comité de santé qui se lit comme suit est soumis au conseil. Etaient présents le conseiller Royal au faubourg et le conseiller Maréchal.

Le comité recommande le paiement des comptes de J. B. Joyal, officier de police, pour avoir été visiter le terrain où le dépôt des immondices

\$1.50

Le tout humblement soumis
(Signé) J. C. S. Royal.

Président comité de santé -

Le conseiller Maréchal présente le 6^{me} rapport du comité de police qui se lit comme suit:

Etaient présents le conseiller Maréchal au faubourg et les conseillers Camirand et Proulx homme.

Le comité recommande le paiement des comptes suivants.

1^o J. B. Joyal, officier de police, honoraire \$1.55
2^o Joseph Wallée honoraire comme greffier de la Cour de Police \$3.50

Le tout respectueusement soumis

(Signé) Roger Maréchal

Président comité de police

Le conseiller Proulx homme présente le 16^{me} rapport du comité des filaires qui se lit comme suit:

Etaient présents le conseiller L. A. Proulx homme au faubourg et les conseillers Maréchal et Camirand.

Le comité recommande l'adoption du

274

compte de l'Hon. M. M. Léonard Camirand
#83.45-

Que M. M. Camirand et Désagréé, Soient
autorisés à examiner les travaux de la voûte
et la commission de M. M. Léonard Camirand et fils
et de faire rapport sur la manière dont les tra-
vaux ont été effectués.

Le compte de M. M. Léonard Camirand et fils est ren-
voyé à la prochaine séance afin d'obtenir le
rapport devant de l'examiner.

Le tout étant fait sans discussion
(Signé) L. C. Hud'homme

Le président du comité des Finances -
Le conseiller Camirand présente le 12 Janv.
le rapport du comité des Travaux Publics qui se
est comme suit:

Etant présent le conseiller Camirand au
luntpoil et le conseiller Royal

Le comité recommande que la voûte de
l'école soit convertie en tôle ou en feuillans.

Le comité recommande aussi le paiement
des comptes suivants:

Thomas Moirard	\$ 1.50
Étienne Dégagné	4.50
Narcisse Desrochers	4.50
Oscarine St Pierre	9.00
J. Léonard	13.50
M. Despatois	13.50
Julien Gagnon	13.75
Alfred Leduc	15.00
Joseph Dégagné	16.50
Napoléon Despatois	36.00
John Lamonde	1.55
James St. Michel	25.00

275

Le tout respectueusement soumis
 Signé R. Camirand
 Président Travaux Publics

Proposé par le conseiller Libarion secondé par
 le Conseiller Camirand que le 4^{em} rapport du
 comité de Santé soit reçu et adopté et que le
 trésorier soit autorisé à payer le compte y-
 mentionné - Adopté -

Proposé par le conseiller Manoi secondé
 par le Conseiller Camirand que le 16^{em}
 rapport du Comité des Finances soit reçu
 et adopté et que le Trésorier soit autorisé
 à payer le compte y-mentionné - Adopté -
 Proposé par le Conseiller Camirand secondé
 par le Conseiller Royat que le 12^{em} rapport
 du Comité des Travaux Publics soit reçu et
 adopté et que le Trésorier soit autorisé à
 payer les Comptes y-mentionnés - Adopté -
 Proposé par le conseiller Libarion secondé par
 le conseiller Camirand que le 6^{em} rapport
 du Comité de Police soit reçu et adopté et
 que le Trésorier soit autorisé à payer les
 Comptes y-mentionnés - Adopté -

Proposé par le conseiller Camirand secondé
 par le conseiller Royat que l'inspecteur
 d'État soit autorisé à préparer un plan
 du Bureau d'Enregistrement et de le sou-
 mettre à M. Haas pour son approbation
 et que le dit plan reçoive aussi l'approbation
 du Président des Travaux Publics, et que ce
 dernier soit autorisé à faire construire im-
 médiatement lesdits bureaux - Adopté -

Et le conseil s'acquiert -

J. P. G. L.
 J. P. G. L.

L. P. Prudhomme
 Préfet Suppléant

276

Mardi

29 Août, 1882.

Etaient présents le préfet-suppléant L. C.
Prud'homme et les conseillers Royal, Camirant
et Regagné.

Proposé par le conseiller Royal secondé par les
conseillers Camirant que le Conseil siège à
huit-élos. Adopté.

Lecture et adoption du procès verbal de la der-
nière séance.

La communication de M. A. Alloray demandant
un trottoir en face de sa bâtie au coin des avenues
Rivière et Lac à l'est est lire et déposé sur la table.
Le conseiller Camirant présente le 3^{me} rapport
du comité spécial qui se lit comme suit :

Etaient présents le conseiller Camirant au fau-
tueil et le conseiller Regagné.

Votre comité ayant examiné les travaux faits
à l'Hôtel de Ville, a trouvé que ces travaux ont
été faits selon les conditions établies, et de plus votre
comité recommande le paiement en entier du compte
de M. J. fils et Cie le montant à \$ 1865.00

Le tout humblement soumis

(Signé) R. Camirant

Président Comité Spécial

Le conseiller Camirant présente le 4^{me} rapport
du comité des Travaux Publics qui se lit comme
suit :

Etaient présents le conseiller Camirant au
fauteuil et le conseiller Royal.

Votre comité recommande le paiement des comptes
suivants :

21 Août

Alfred Ecque,	15.00
Joseph Regagné	15.00
Jacques L'hostelain	15.00

277

Magloire Lagacé	15.00
Étienne Despatis	13.50
st. Gibeault	13.50
Olivier St-Pierre	11.25
Napoléon Despatis	6.20
	26 octobre
Joseph Chapdelaine	18.00
Joseph Degagne	18.00
Magloire Lagacé	15.00
st. Gibeault	13.50
Mr. Despatis	12.37
Alfred Léveillé	10.50

Le tout respectueusement soumis

(Signé) R. Camirault

Président Travaux Publics -

Proposé par le Conseiller Camirault secondé par
le Conseiller Degagné que le 3^{ème} rapport du
Comité spécial soit reçu et adopté et que le
Séniorat soit autorisé à payer le montant
y mentionné - adopté -

Le préfet-suppléant désire que les paroles
qui suivent du préfet-suppléant soient érites
par écrit : Je regrette que le contrat qui avait
été fait jadis avec la somme de 75.000 \$ fût élevé à la
somme de 1865.00 sans que le conseil n'eût
autorisé d'une manière régulière ces chan-
gements dans le contrat. Je désire faire ces
remarques dans le seul but d'acquitter
un devoir et sans aucun motif contre les
contracteurs personnellement. Peu importe que
quelque partage l'opinion de la majorité du
Conseil dans l'adopte de ce rapport, mais
moins connue je vois que c'est l'opinion
de la moitié des Conseillers je déclare la
suite adoptée -

Proposé par le Conseiller Dugayé Secrétaire par
le Conseiller Royal que le Conseiller Camirault
ainsi que le Maire et le Secrétaire de la
Mairie forment un comité chargé d'aller examiner
le chemin Dawson jusqu'à un émiéti actuellement
en construction, et qui se trouve le plus rapproché
du Château Robertson et de l'abri des bateaux.
Duffy ou tout autre contracteur pour voir à
quelles conditions la terre qui se trouve le long
du canal pourrait être étendue sur le chemin
et le chemin épargné de manière à être bien
rassuré à toute époque de l'année, et de
faire rapport à la prochaine séance. Adopté -
Proposé par le Conseiller Dugayé Secrétaire par le
Conseiller Royal que les règles du Conseil soient
suspendues et que le Conseil accorde au Comité
dans leur autorisation de voir M. McRorie
utiliser de l'entendre au moyen de faire l'ac-
quisition d'une pompe à incendie et autres
choix nécessaires pour préserver les propriétés
en cas d'incendie et de faire rapport à la
prochaine séance du Conseil. Adopté -
Proposé par le Conseiller Camirault Secrétaire
par le Conseiller Royal que les règles du Con-
seil soient suspendues et que le Secrétaire
soit autorisé à acheter les bureaux de M.
McRorie et de les payer. Adopté -

Et le Conseil s'assembla

J. D. Wallace
Trésorier

L. P. Brulhonne
Président Suppléant

279

Lundi 14 Septembre, 1882 -

Etaient présents le préfet suppléant L.C.P.
Paul' Noël et les Conseillers Marion, Baril,
Duguay et Camirault.

lecture et adoption du procès-verbal de
la dernière séance -

Le conseiller Camirault présente le 14^{me}
rapport du comité des Travaux Publics
qui se lit comme suit :

Etaient présents le conseiller Camirault
au faubourg et le conseiller Carrier,
Le comité recommande le paiement des
comptes suivants :

Joseph Grey	48.84
Joseph Chardelaine	18.00
Joseph Duguay	18.00
Muz. Gagnon	18.00
C. St-Pierre	13.50
A. Gibeault	10.13
Gaspard Lompré	72.80
J. B. Riellet	62.35
J. St. Lavoie	20.07
Serville et Milord	1.75
Joseph Coutre	37.50

Le tout respectivement soumis
(Signature) A. Camirault

Priez diez Travaux Publics.

Vérosé par le conseiller Camirault demandé
au conseiller Marion que le 14^{me} rapport
du comité des Travaux Publics soit déb-
attu et que le Tiers soit autorisé à pay-
er les comptes y mentionnés - Adopté

Le conseiller Carrier désire que le conseil
int. dans les minutes y ait protesté contre
l'admission des comptes de Grey, fils & Cie -

Février par le Conseiller Eliaison secondé par le Conseiller Camirant que le Secrétaire soit autorisé à s'intendre avec une personne compétente afin de préparer ce qui est nécessaire pour la vente des détentives de la Municipalité, plus tôt possible - Adopté - M. Barin a été nommé par le Conseiller Eliaison secondé par le Conseiller Camirant que le greffier soit autorisé à écrire au Gouvernement Provincial demandant au Lieutenant-Gouverneur en conseil de convoquer une assemblée des conseils des Comtés de Selkirk ^{et Brandon} dans le but de voir aux moyens d'établir un chemin partant de Selkirk-Boniface allant jusqu'à la réserve des Mennonites suivant les dispositions du Statut de Manitoba passé à la dernière session - Adopté -

Février par le Conseiller Eliaison secondé par le Conseiller Camirant que chaque comité prépare le montant de l'appropriation qu'il réclame et faire rapport à la prochaine séance du conseil - Adopté -

Février par le Conseiller Eliaison secondé par le Conseiller Desagné que le Secrétaire soit autorisé à renouveler le billet de 5.000 francs que devient due le 11 courant à la Banque provinciale, pour un mois - Adopté -

Et le conseil s'adjoint

J. S. Waller
Secrétaire
T. R.officier

C. W. B. Auger
T. R. officier

281

Lundi -

11 Septembre, 1882.

Etaient présents ce Jérôme L. J. A. Leveillé et les conseillers, Marivin, Camirand et Duguay.

Lecture et adoption du procès verbal de la séance précédente.

La résignation de J. B. Joyal comme officier de Police de la Municipalité est lue par le Président et déposée sur la table.

Les requêtes de M. Mgr Joseph Berrette, A. C. Coutoisy, J. B. Charron et Adjutor. Gauvreau demandant à être nommés officier de Police de la Municipalité sont lues et déposées sur la table.

Le conseiller Marivin présente le 17^{me} rapport du Comité de Police qui se lit comme suit:

Chacun présente le conseiller Marivin au fanfare et le conseiller Camirand.

Le Comité recommande que la résignation de J. B. Joyal comme officier de Police de la Municipalité soit acceptée. Son temps devant échir le 15 du courant. De plus le Comité recommande la nomination de Adjutor Gauvreau à la charge et comme successeur de J. B. Joyal, sujet meaumois aux derniers que le Comité de Police établira. Constatant que Salairé ne devra pas dépasser la somme de \$7500 par mois.

Le fait respectivement soumis
(Signé) Roger Marivin

Président Comité de Police.

Le conseiller Marivin présente le 17^{me} rapport du Comité des Finances qui se lit comme suit:

Etaient présents le Conseiller Manion au
faubourg et le Conseiller Camirant.

Le Comité recommande que le billet de
5.000 \$ qui est dû à la Banque Impériale
soit renouvelé et qu'une somme de 500 \$
soit ajoutée au dit billet afin de
couvrir les dépenses courantes.

Le tout humblement soumis

(Signé) Roger Manion

President - Porteur

Le conseiller Camirant présente le 15^{ème}
rapport du Comité des Travaux Publics
qui se lit comme suit:

Etaient présents le Conseiller Camirant
au faubourg et le préfet L. J. A. Leveillé
assisant et officio.

Le Comité recommande le paiement des
comptes suivants:

Joseph Couturier	\$ 2.50
Joseph Desroches	1.75
Hadeau & Poutin	100.00
Dick, Bannig & Cie	366.91
Objetel Despatis	11.25
A. Gibeault	15.50
C. St Pierre	15.50
Joseph Chakdelaine ..	15.00
Joseph Dugayé	18.00
Magloire Gagnard	18.00

Le tout respectueusement soumis

(Signé) R. Camirant

Prés. Travaux Publics

Approuvé par le Conseiller Manion secondé
par le Conseiller Camirant que le rapport
du Comité de Travaux soit reçu et déposé
sur la table jusqu'à la prochaine séance du Comité
Adopté -

200
200

Proposé par le Conseiller et Maire secondé
par le Conseiller Degagne que le 1^{er} juin rappor-
te du Comité des Finances soit reçu et adopté
et que le Trésorier le Trésorier soit autorisé
à agir en conséquence. Adopté.

Proposé par le Conseiller Camirant secondé
par le Conseiller Marois que le 15^{me} rap-
port du Comité des Travaux Publics soit
reçu et adopté et que le Trésorier soit au-
torisé à payer les Comptes et mentionner les dépenses.

Proposé par le Conseiller Camirant secondé
par le Conseiller et Maire que la requête
de M. F. Alloray demandant un trottoir
en face de sa bâtière au coin des Avenues
Provancher et Laché soit accordée pourvu
que M. F. Alloray paie la moitié du coût
du dit trottoir; que le trottoir conduisant
au collège soit terminé; qu'un trottoir
soit fait du côté sud de la rue Dumoulin
depuis la résidence de Roger Sicotte jusqu'à
l'Avenue Laché; qu'un trottoir soit cons-
truit du côté sud de la rue Vérandy depuis
l'Avenue Laché jusqu'à la rue St-Joseph. Adopté.

Et le Conseil s'assoura à jeudi,
le 14 courant à l'heure 17 h.

*J. Ballecy
Greffier*

*P. Arthur Auger
Trésorier*

jeudi

14 Septembre 1882.

Étaient présents ce Jtst L. J. P. Lorigne
L, les conseillers Royal, Paul Bourassa, Belliveau.
Lecture et adoption du Procès-Verbal de la pre-
mière séance.

La lecture des communications de James Egan,
Directeur-Général du chemin de fer mi-
cifique Canadien et de M. Royal, officier
de police, sont lues et pas le professeur
déposées sur la table.

M. conseiller Royal présente le 4^{me} rapport
du Comité Spécial qui se lit comme suit:
Étaient présents le conseiller Dugagne au fau-
ton et le conseiller Royal.

Votre comité spécial nommé pour aller visiter
l'invitait l'invitation du chef Mr. Robie, de la
brigade du feu de la cité de Winnipeg, lors
d'appareils #483 et de laine rapporte comme suit que:
Il a été visité la station du feu de la cité de
Winnipeg et d'après les renseignements donnés
par Mr. McRobie votre comité recommande
l'achat de

1500 pieds Maltese hose "Toronto"
1 Engin à vapeur contre les incendies "La France"
1 Dévidoir autre celui qui est compris avec
1500 pieds Maltese hose.

1 Clocke

1 Voiture contenant 10 échelles, 20 sacs
(Bucketts) en cuir, haches, paniers, enfin
outils divers.

Le tout immédiatement fourni.

A. H. Dugagne

Président du Comité Spécial

Proposé par le Conseiller Prud'homme secondé
par le Conseiller Marivin que le 1^{er} juillet
soit du Comité spécial Soix ce en et déposé
sur la table jusqu'à la prochain séance du
Conseil - Adopté -

Proposé par le Conseiller Prud'homme secondé
par le Conseiller Marivin que le 1^{er} juillet rapport
du Comité de Police soit reçu et adopté
déposé sur la table jusqu'à la prochain
séance du Conseil - Adopté -

Proposé par le Conseiller Marivin secondé par
le conseiller Prud'homme que le 1^{er} juillet soit
veillé de convoquer une assemblée des contribuables
de la Municipalité afin de con-
sulter leur opinion au sujet de l'achet-
d'une pompe à incendie et les approvi-
necessaires. Adopté -

Proposé par le Conseiller Prud'homme secondé
par le Conseiller Marivin qui à compter de
lundi soir, 16 courant, les services de
l'inspecteur contrevenance seront plus réduits
et qu'il en soit informé immédiatement
par le Gouverneur - Adopté -

Et le conseil s'adjourne

J. B. Waller
Corrigeant

C. A. Wetherby
Président

lundi

17 Septembre 1882 -

Etaient-présents le maire L. J. A. Lessard et les conseillers Royal, Camirand, Degagné, Marin et Grull'homme.

La lecture du Procès Verbal de la dernière séance est terminée à la prochaine séance. Adopté les requêtes de Langlois et Gareau, de Louis Lafraiche, du Céleste Provancher et de Joseph Vallée dont lues et déposées sur la table ~~du Procès Verbal de la dernière séance~~

Le conseiller Camirand présente le 16^{me} rapport du comité des Travaux Publics qui se lit comme suit:

Etaient-présents le conseiller Camirand au fauteuil et le conseiller Royal.

Le comité recommande le paiement des comptes suivants:

Michel Desbatis	413.50
A. Gibault	122.38
Pierre Gervais	4.50
C. D'Pine	7.88
Joseph Degagné	6.00
J.-B. Gauthier Gagnon	110.80
Napoléon Despontin	24.00

Le fait respectueusement soumis

(Signé) M. Camirand

Président-Travaux Publics

Le conseiller Marin présente le 17^{me} rapport du comité de Théâtre qui se lit comme suit:

Etaient-présents le Conseiller Marin au fauteuil et le Conseiller Camirand.

Le comité recommande que la désignation de J. B. Joyal, comme officier bâtonnier soit acceptée et que les services cessent le 15 courant

387

Le comité recommande davantage qu'un officier de Police soit nommé chargé qu'en chef de Brigade du feu et un officier de Santé avec un salaire en état d'épar
\$75⁰⁰ par mois pour le tout -

Le tout respectueusement soumis
(signé) Roger Allard

Prud'Homme Comité de Police

Proposé par le Conseiller Prud'Homme secondé par le Conseiller Allard que la résolution allant à l'assemblée publique au sujet d'une peine à incendie et les appareils nécessaires soit reçue et fasse partie des minutes du conseil adopté -

Proposé par le Conseiller Marion secondé par le Conseiller Camirand que la requête de Langlois & Gareau soit maintenue reçue et déposée sur la table - adopté - Proposé par le Conseiller Royal secondé par le Conseiller Degané que la requête de Louis Lafranchise soit maintenue et déposée sur la table - adopté -

Proposé par le Conseiller Prud'Homme secondé par le Conseiller Allard que la communication de M. Ham. Régistre du Comté de Selkirk soit maintenue reçue et déposée sur la table - adopté -

Proposé par le Conseiller Prud'Homme secondé par le Conseiller Allard que la requête de Joseph Yalle soit maintenue reçue et déposée sur la table -

Proposé par le Conseiller Camirand secondé par le Conseiller Marion que le 16^e rapport du Comité des Travaux publics soit reçu et adopté et que le Secrétaire soit autorisé à payer

les comptes y sont tenus - Adopté -

Proposé par le Conseiller Marin Secoundé par le Conseiller Camirant que le 7^{me} rapport du comité de police soit reçu et adopté.

Proposé en amendement par le conseiller Royal Secoundé par le conseiller Dugagne que le Conseil se forme un Comité général sur les rapports du comité de police et que le préfet jette le fauteuil.

Le conseiller Camirant est appelé à la présidence.

Proposé par le conseiller Royal Secoundé par le conseiller Dugagne que les mots "Chef de la brigade du feu" soient retranchés.

Proposé par le conseiller Royal Secoundé par le conseiller Dugagne que le Salaire de l'officier de Police et des Sante Soit de 75⁰⁰ francs. Il est proposé en amendement par le conseiller Marin Secoundé par le conseiller Royal Secoundé que le chiffre de 75⁰⁰ soit biffé du dit rapport.

Proposé par le conseiller Royal Secoundé par le conseiller Dugagne que le Comité le lève et fasse rapport. Le président au nom du Comité recommande l'adoption du rapport ci-haut mentionné.

Le préfet reprend le fauteuil.

Proposé par le Conseiller Dugagne, Secoundé par le conseiller Royal que le 14^{me} rapport du comité spécial soit reçu et adopté.

Proposé par le conseiller Royal Secoundé par le conseiller Dugagne que le comité d'assurance soit autorisé à faire faire par un contat que écrit pour l'avenir à une compagnie d'assurance et des assurances générales dans la ville de

289

du comité Spécial adopté ce Soir et de
soumettre le contrat à la prochaine séance
du Conseil pour son adoption - Adopté -
Le Conseiller Royal donne avis de motion
qui a la prochaine séance du Conseil il
introduira un règlement pour amender le
règlement concernant la brigade du feu.
Proposé par le Conseiller Regagné secondé
par le Conseiller Camireau que la requête
de M. J. S. Besette comme officier de
police de la Municipalité soit reçue et
adoptée par le Conseiller Royal secondé par le
Conseiller Camireau que la
requête de J. B. Royal demandant la
ré-installation comme officier de police
soit reçue et adoptée -

La question ayant été mise aux
voix donna le résultat suivant :
Pour la Motion Regagné, Camireau
Pour l'Amendement Royal, Bradburn
et Marion

L'Amendement est adopté -
Proposé par le Conseiller Camireau
secondé par le Conseiller Marion que
le greffier soit autorisé à communiquer
avec James Egan Superintendent des
Chefs de la Canadian Pacific au
sujet des réparations qui doivent
être faites au pont de la Rivière
la Seine. Adopté

Et le Conseil s'assembla

J. B. Royal
Greffier

J. A. Bradburn
Prest

Séance Spéciale, 19 Septembre, 1882.

Étaient présents le Grefet L. J. A. Leaigne et les conseillers Marious, Dugagne et Royal. Proposé par le Conseiller Dugagne secondé par le Conseiller Marious que la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée soit renvoyée à la prochaine séance. Adopté.

Le Conseiller Dugagne présente le deuxième rapport du Comité du feu qui se lit comme suit:

Étaient présents le conseiller A. G. Dugagne au fauteuil et le conseiller J. C. L. Royal. Votre comité après une nouvelle visite des appareils contre les incendies a l'honneur de vous soumettre et recommande l'achat de l'autorisation d'acheter.

Un canot à vapeur dit "La France" \$ 4.500
D'un semi-chaud de Stee Barboly & Mattew \$ 1.15 ps
1 dividoir (Roul) tissé par un cheval \$ 500.00
1 cloche d'alarme pesant 300 lbs

3 pipes (Moyles) \$ 25⁰⁰ Chaque
1 drap (Linen) pour Rose \$ 18⁰⁰ la douzaine
et Russie l'autorisation d'accepter de ces signes la soumission de l'Agent Frank B. McClosky.

Le tout respectueusement soumis
(Signed), L. G. Dugagne

Le Président Comité du Feu
Proposé par le Conseiller Dugagne secondé par le Conseiller Royal que le 2^{me} rapport du comité du feu soit maintenant reçu et adopté. Adopté.

Proposé par le Conseiller Dugagne secondé par le Conseiller Royal que ce rapport soit

391

Frank W. McCloskey tel que leur Soit-Main
l'entendent reue et adopter. Adopté -
Proposé par le Conseiller Royal Seconde
par le Conseiller Mariano que le nom du
Préfet actuel soit donné à la pompe à
incendie à vapour. Adopté -

Proposé par le Conseiller Royal Seconde par
le Conseiller Mariano que le Préfet soit
Autorisé à signer le Contrat du Gutta Percha
& Rubber Manufacturing Company of Toronto
pour l'acquisition de (200) deux mille
pièces de boyau devant servir à la
Municipalité. Adopté -

Et le Conseil s'apourne

J.S. Vallée G.A. Astor / Acryse
Treffier Prest

Lundi

292

2

25 September, 1882.

Etaient présents le préfet G. J. A. Leveque et les Conseillers Royal, Camirand, Marion, Pud'homme, Camirant et Desagné.

Lecture et adoption des procès-verbaux des deux dernières séances.

Les communications du Rev. Cyprian Pinkau de J. B. Royal; du Special County Council, de Mr. Rockh, Blanchard, J. H. Fullar, etc de C. B. Hall sont reçues et lues par le préfet. Proposé par le Conseiller Royal, secondé par le Conseiller Camirant que les communiqués ci-haut mentionnés soient maintenues, lus et déposés sur la table. Adopté.

Le Conseiller Pud'homme présente le 18^e rapport du comité des finances qui se lit comme suit:

Etaient présents le Conseiller Pud'homme au fauteuil et M. M. les Conseillers Marion et Camirand.

Le comité recommande :

1. Que le préfet et le trésorier soient autorisés à signer un billet en coupure d'un montant de billet de \$3,000, huit mille piastres qui deviendra due le 2 Octobre, et que ce billet soit fait payable à dépenses de la date.

2. Que le trésorier soit autorisé à acheter des cordes de bois pour la Municipalité.

3. Que la demande du "Cercle Provincial" soit accordée, pourvu que les séances du Cercle ne soient pas de nature à troubler les séances du Conseil.

4. Que le compte de frais de la Courte soit \$32.00

293

Soit payé -

5- Mme le greffier, où le grand orombe des séances du Conseil, reçoit pour cette année une augmentation de Salaire de \$100.00

6- Que la somme de \$14⁰⁰ due au Bureau de Poste de Saint-Boniface soit payée.

Le tout humblement soumis
(signé) L. A. Prud'homme
Président-C. des Finances

Le Conseiller Camirant présente le 17^{me} rapport du comité des Travaux Publics qu'il lit comme suit :

Etaient présents le Conseiller Camirant,
au fauteuil et les Conseillers Royal et Gervais.
Le comité recommande le paiement des
comptes suivants

Joseph Desrosières	\$ 12.00
Michel Despatis	15.80
Pierre Gervais	12.37
Elyear Gibeault	12.37
Et de plus que la requête de Mr. C. B. Langlois et Gagnon soit renvoyée et celle de Joseph Gagnier accordée.	

Le tout humblement soumis
(signé) R. Camirant
Président Travaux Publics

Le Conseiller Dégagné présente le 3^e rapport du comité du feu quise lit
comme suit :

Etaient présents le Conseiller Dégagné
au fauteuil et le Conseiller Royal
Votre comité recommande que après
ces deux mois l'assainissement

294 25.

1. Une bâtieuse "Station de feu" suivant les plans et devis de l'Architecte après l'examen du Chef de brigade et après approbation du Conseil

2 - Trois bons chevaux qui devront être achetés sur la recommandation du Comité du feu - 2 Citerne, Réservoirs, Dix pieds (18) pieds de diamètre par quatorze (14) pieds de profondeur -

Mille (1000) pieds de hose coton dont le coût d'après soumission est de 57¢ le pied -

Deux (2) Babioles - Portatives

Votre Comité recommande à plus la nomination de M. Louis Lafranchise comme Chef de brigade du feu et de station, ayant une résidence au dessus de la bâtieuse, avec un salaire de soixante-quinze (75⁰⁰) piastres par mois -

Aussi la nomination d'un Ingénieur

Le tout respectueusement soumis

C. J. M. G. Dugagne,

Président Comité du feu -

Le Conseiller Marin présente le 8^e rapport du Comité de Police qui se lit comme suit :

Il faudrait présenter le Conseiller Marin au Sautcill et les Conseillers Paul Hamm et Passierant -

1. Le Comité recommande que le salaire du constable soit augmenté de \$100.00 à condition qu'il serve d'assistant au Chef de Police, un chef de la brigade du feu et à l'officier de santé -

295

2- Votre comité recommande de plus que l'officier de Police soit nommé Chef de la Brigade du feu sans augmentation de Salaire.

3- Le paiement du compte de l'Anglais & Co au montant de \$ 55.65.

Le tout respectueusement
Signé Roger Marion
Président-le de Police.

Suggéré par le Conseiller Dugagne, secondé par le Conseiller Royal que le 3^{me} rapport du Comité du feu soit vu et adopté.

Suggéré par le Conseiller Marion secondé par le Conseiller Camirand que le Conseil se forme en Comité général afin de considérer le dit rapport.

Le Conseil se forme en Comité général le Conseiller Camirand au fauteuil.

Le rapport du Comité est lu et approuvé et l'amendement suivant est proposé par le préfet Léveillé pour le Conseiller Dugagne que le Salaire du Chef de la Brigade du feu soit de soixante dollars par mois avec ses logements compris.

Il est proposé un amendement à l'amendement par le Conseiller Marion secondé par le Conseiller Prud'homme. Or vu l'état des finances de la Municipalité, il est urgent pour cette année de prendre des mesures pour réduire autant que possible les dépenses que sont nécessaires au temps à venir et les nécessités.

Où ce que le terme d'office des membres du présent Conseil sera pris de se terminer lorsque les services du Chef de brigades de feu seront requis et que dans ces circonstances il est opportun de laisser au Conseil Municipal de l'année prochain une liberté d'action pleine et intérieure et le soin de décider à ce sujet ce qu'il croira nécessaire.

Où le Conseil décide que le Chef de Police soit chargé de remplir les devoirs de Chef de Brigade de feu qui lui seront prescrits par les règlements qui seront adoptés par le Conseil sans augmentation de l'alouette jusqu'à ce qu'il en soit arrêté ordonné par le conseil de cette Municipalité.

La question ayant été mise au suffrage voté pour le second amendement les Conseillers Proulx, L'Homme, Marin, Camire contre le préfet Léveillé et les conseillers Legay et Royal.

La voix proposée contre le préfet décida au favor du second amendement.

Proposé par le Conseiller Proulx secondé par le Conseiller Marin que le Comité se lève et fasse rapport.

En conséquence le préfet reprend les fauteaux et le président fait rapport que le second amendement a été adopté.

Proposé par le Conseiller Marin secondé par le Conseiller Camire que la clôture du Comité des fêtes annuelle soit déclarée

297

Saluons de l'ordre par mois, avec logement
à M. Louis Lafraanchier, soit-biffé du
Comité du Fonds

La question ayant été mise aux
voix le résultat fut-

En faveur les conseillers Proudhomme, Car-
rier, Marin et Camirault -
Contre Royal et Dégagné
~~Lafraanchier~~

Proposé par le Conseiller Camirault
secondé par le Conseiller Dégagné que
le 17^{me} rapport du Comité des travaux
publiés soit-reçu et adopté et que
le Trésorier soit autorisé à payer
les comptes y-mentionnés - Adopté -
Proposé par le Conseiller Proudhomme
secondé par le Conseiller Marin que
le 18^{me} rapport du Comité des finances
soit-reçu et adopté, et que le Trésorier
soit autorisé à payer les comptes y-
mentionnés - Adopté -

Proposé par le Conseiller Marin
secondé par le Conseiller Camirault que
le 8^{me} rapport du Comité de Police soit
reçu et adopté - Adopté -

Proposé en amendement par le con-
seiller Royal secondé par le Conseiller
Dégagné que le 8^{me} rapport du Comité
de Police ne soit pas reçu et adopté.

La question ayant été mise aux voix
obtint la résultat suivant :

Pour l'amendement les conseillers
Royal et Dégagné
Contre les conseillers Camirault, Carrier
Marin et Proudhomme

293

Proposé par le Conseiller Royal secondé
par le Conseiller Dugagne que la mes-
sage principale soit reçue et adoptée
la question ayant été mise aux voix
il convient en faire un les Conseillers
Casimir, Carrères, Marin et Paul Koenig
et au les Conseillers Royal & Dugagne -
Proposé par le Conseiller Royal secondé
par le Conseiller Paul Koenig que le
règlement autorisant le règlement con-
cernant la brigade des fed soib-main-
tenant reçu et la sera première fois
Adopté -

Proposé par le Conseiller Royal secondé
par le Conseiller Dugagne que le
Greffier réponde ~~positivement~~
à la communication de G. B. Hall et
de J. St.uller, Adopté -

Et le conseil s'apourva

J. St.uller
Greffier -

L. A. Arthur Guiguer
Rept.

299

Lundi

1^{er} Octobre, 1882.

Étaient présents le prêtre L. J. et Léonie et les conseillers Royal, Dugayne, Camirand et Camirand.

Proposé par le conseiller Dugayne lundi par le Conseiller Camirand que la lecture du Procès Verbal de la dernière séance soit omise à la prochaine assemblée - Adopté.

Les communications de M. M. Josephine et de J. B. Joyal sont lues et débattues sur la table.

Le conseiller Camirand présente le 18^{me} rapport du Comité des Travaux Publics qui se lit comme suit :

Étaient présents le conseiller Camirand au fauteuil et les conseillers Royal & Garnier. Votre Comité recommande que les émoluments des gardiens de la bâtie municipale accordés par le Conseil pour logement soient fixés et que les comptes suivants soient payés -

J. Longpré	40.68
Careignau	4.50
Pierre Gervais	3.37
J. Libeau	12.31
M. Despatie	15.12

Le tout respectueusement
(Signature) R. Camirand
Président-Travaux Publics

Le Conseiller Royal propose le 5^{me} rapport du Comité de Santé qui se lit comme suit

Étaient présents le conseiller Royal au fauteuil et les conseillers Camirand et Dugayne. Votre Comité recommande le paiement des

300

Comptes de J. B. Royer pour le comité du feu
comme officier des Santez

F. 25.

Le tout remboursé à l'ordre

J. B. Royer

Président Comité des Santez

Le conseiller Dégagné présente le 4^{me} rapport
du comité du feu qui se lit comme suit
Etaient présents le conseiller Dégagné au
fauteuil et les conseillers Martin & Royer
Votre comité demande au Conseil la permis-
sion de demander des soumissions par la voie
des journaux pour la construction de deux cito-
tels que demandées par un rapport antérieur,
aussi pour la construction d'un bûcheron, station
de feu devant servir de maison de pompe
et de police et que les dites soumissions soient
venues jusqu'au 15 du courant —

Votre comité recommande de plus qu'un
plan et spécification comprenant tous les
détails de la dite bâtiere soit fait et ap-
rouvé par votre comité, et que M. Poirier
soit autorisé de préparer les dits plans
et spécifications

Le tout respectueusement — Soumis
(Signé) A. G. Dégagné

Président Comité du feu

Le conseiller Martin présente le 9^{me} rapport
du comité de Police qui se lit comme suit
Etaient présents le conseiller Martin au
fauteuil et le conseiller Camireau —

Votre comité recommande la nomination de
M. John Kemp pour Constable spécial dans
le quartier Hot — Signé honorairement —

Le tout remboursé à l'ordre

(Signé) Roger Bergeron

P. Comité de Police

Proposé par le Conseiller Maria Secondé
par le Conseiller Camirault que le 9^{me}
rapport du comité de Police soit reçu et
adopte - Adopté -

Proposé par le Conseiller Royal Secondé
par le Conseiller Camirault que le 5^{me}
rapport du comité de Santé soit reçu
et adopté et que le trésorier soit autorisé
à payer le Compté d'agitation - Adopté.
Proposé par le Conseiller Camirault Secondé
par le Conseiller Maria Secondé que le 18^{me}
rapport du Comité des Travaux Publics
soit reçu et adopté et que le trésorier
soit autorisé à payer les comptes
d'entreprises - Adopté -

Proposé par le Conseiller Dugagne
Secondé par le Conseiller Albarion que
le 4^{me} rapport du Comité du feu soit
reçu et adopté - Adopté -

Proposé par le Conseiller Albarion Secondé
par le Conseiller Dugagne : Qu'il soit
résolu qu'en vertu du règlement
de la loi municipale, une taxe de 1/4 un
centim dans la piastre soit imposée par
les fins municipales d'après la valeur
stablie d'après le rôle d'évaluation de la
Municipalité pour l'année courante et que
le montant ainsi prélevé soit affecté à
couvrir les dépenses de l'année courante
et que cette résolution soit maintenue
luc une première fois -

Proposé par le Conseiller Albarion Secondé
par le Conseiller Ferrien que la signature
de L. B. Frost nommé Commissaire de la
Municipalité ne soit pas acceptée - Adopté.

Le Conseil s'assemble

L. L. Lévesque
Prefet

Séance du Conseil tenue le 23 Octobre 1882

Présent M. le Préfet Lévesque et M. M. les Conseillers Desgagniers, Marion, Camirand et L. A. Pud'homme
Proposé par M. le Conseiller Marion, secondé par le Conseiller Desgagniers que le Conseiller L. A. Pud'homme assise comme greffier en l'absence du greffier de la Municipalité J. Vallée

Adopté.

M. le Préfet & L. J. A. Lévesque explique le but de l'assemblée.

Proposé par M. le Conseiller Camirand, secondé par le Conseiller Marion qu'un Comité composé du Préfet, du Motier et secondement établi à son demande à s'entendre avec Mgr. Laché au sujet d'une échange de propriété proposée par Mgr., à faire le dit échange, préparer et signer tous Contrats à cet effet que le Comité jugera convenable -

- Adopté -

Proposé par M. le Conseiller Camirand, secondé par M. le Conseiller Desgagniers que vu que la mission de M. Papadoff pour la construction de deux éternes a été retirée, que la somme surante, moins celle de M. Payette pour \$ 500 soit acceptée.

Adopté

Proposé par M. le Conseiller Marion, secondé par M. Desgagniers que la séance soit adjournée à lundi prochain

Adopté.

J. P. Pud'homme
Greffier M. J. B.

L. L. Lévesque
Prefet

30 Octobre 1882

Présent Mr le Préfet L. J. A. Lescque et M. M. les Conseillers Marion, Carrière, Camirand et L. A. Proulx.

Proposé par M. le Conseiller Marion, secondé par M. le Conseiller Camirand que le Conseiller L. A. Proulx l'ouvre à l'issue comme greffier en l'absence de feu J. S. Vallée.

Lecture et adoption du Procès Verbal de la dernière assemblée

M. le Conseiller Camirand présente le 20^e rapport du Comité des travaux publics

M. le Cons Marion présente le rapport du Comité des finances

M. le Conseiller Marion présente le 8^{me} rapport du Comité du feu

M. le Conseiller Marion propose, secondé par M. le Conseiller Camirand que le 8^{me} rapport du Comité du feu soit reçu et adopté

Adopté

M. le conseiller Marion propose, secondé par M. le Conseiller Camirand que le rapport du Comité des finances soit reçu et adopté

Adopté

Proposé par M. le Conseiller Camirand, secondé par M. le Conseiller Carrière que le 20^e rapport du Comité des travaux publics soit reçu et adopté.

Adopté

Proposé par M. le Conseiller Marion, secondé par M. le Cons. Camirand que le Conseil se forme en Comité général pour s'occuper du montant de la Taxe à être postérieure

Adopté

Proposé par le M^e Conseiller Marion, secondé par le Conseiller Dugas : Qu'il soit résolu de voter du Règlement N^o 11 de la loi Municipale avec taxe de un Centim dans la partie soit posée sur les propriétés rurales et personnelles ou sables pour des fins municipales, d'après la établie par le rôle d'évaluation de la municipalité pour l'année courante, et que le montant prélevé soit affecté à couvrir les dépenses l'année courante et que cette résolution soit maintenant lue une première fois.

Proposé par l'^{le} conseiller Marion secondé par le C^e P^r que le Comité général recommande que le règlement concernant le taux de la taxe à être fixé soit amendé, en substituant le mot "trois quarts de bin" au lieu du mot "un centim" énoncée au règlement "pourvu qu'une réduction de dix tiers dans la partie soit accordée aux contribuables qui paieront leur taxe le ou avant le dix sept / 17 / novembre 1882.

M^e
M^e le conseiller Camirand fait rapport que le règlement a été adopté avec certains amendements.

M^e le Conseiller Marion propose secondé par le Conseiller Camirand que le règlement concernant l'imposition des taxes avec les amendements subissoit sa 2^{me} lecture. Adopté.

Proposé par M^e le conseiller Marion secondé par le Conseiller Camirand que le règlement concernant l'imposition des taxes subisse sa 3^{me} lecture et passe sous son titre. Adopté.

305

J. P. S. A. Pud'homme propose, secondé par
le Conseiller Camire que le Conseil s'informe
J. P. Pud'homme Adopté
Greffier L'Arthur Guigie

Séance

2 Novembre

Présents: M. Pud'homme, Marion & Camire
Proposé par M le Conseiller Pud'homme
secondé par M. Marion

Que le Conseil de Saint Boniface a toujours
été puit et estenuere disposé à payer la payer
la part du Comt et dépenses du chemin
de tuttement en Construction, susant
les dispositions du règlement fait et
adopte par le Conseil du Comté de Selkirk
et approuvé par le Lt Gouverneur en
Conseil.

Que le Conseil désire comme c'est son
droit avoir une copie des résolutions du
Conseil du Comté de Selkirk, afin de se
voir d'une manière régulière le montant
du pour les travaux faits, la part due
par chaque Municipalité et le nom de
personnes autorisées à percevoir ces
argent au nom du Conseil du Comté
de Selkirk et a donné des recus en
consequence.

J. P. Pud'homme Greffier Adopté
L'Arthur Guigie

lundi

5 octobre

Étant présents le préfet et les Conseillers Royal
Camire & Marion

Recurie de la lecture des procès de la dernière séance.
M le Con Royal propose, secondé par M le Con Marion que le
greffier fasse par un avis demandant des soumissions
pour la construction d'une maison pour le pompier de St
El que les plans et devis disposeront et que ces ave-

306

missions soient demandées jusqu'au 15 du présent mois
et les plans de l'ordre à être approuvés, au moins du juge
pour examen.

Monsieur Camirand donne avis au trésorier à la fin des réunions faites pour lundi soir.

M. Camirand fait une proposition, secondée par M. Camire,
que le règlement concernant la régie du régiment
subisse sa première lecture.

Le Conseil se joint pour ce lundi prochain.

J. P. Grand'homme L'Authentique
lundi Greffier 1 octobre
Étaient présents le greffier les conseillers Marion, S.
Camirand & Segagné.

M. Segagné présente le 4^{me} Rapport du comité
et propose secondé que le dix rapport
soit adopté.

Monsieur Marion propose secondé par M. le Conseiller
que le règlement concernant la police se tienne
deuxième fois lorsque le Conseil se formera en Comité
& M. le conseiller Roys (au fait tout), le conseil n'étant
pas en Comité général.

M. le Conseiller Marion propose secondé par M. le Conseiller
que le Comité se tienne et fasse rapport du vaste
concernant la police.

M. Marion propose secondé par M. le Conseiller
que M. Segagné que le rapport soit adopté.

M. Marion propose secondé par M. le Conseiller
que M. Marion propose secondé par M. le Conseiller
que le règlement subisse sa troisième lecture
et passe sous son titre.

M. Marion donne avis qu'il a la prochaine
réunion du Conseil, il introduira un règlement
concernant la répartition des bâts.

vers le 4 oct. 82 J. P. Grand'homme L'Authentique à en
suite de petit Greffier